

# Washington précise: les bombardements se poursuivent jusqu'à 85 milles de Hanoï

**Drapeau annonce la création d'une loterie municipale \$32 millions en contributions volontaires**

par Jean-Claude Leclerc

Le maire Jean Drapeau a dévoilé hier que Montréal lancera une loterie sous forme de "contributions volontaires" en vue de récolter quelque \$32 millions. Grâce à cette technique qui ne présente aucune difficulté juridique, l'écart de \$28 millions dans le budget de l'année prochaine entre les revenus et les dépenses sera prévisiblement comblé. (Autres informations sur le budget en page 3). Sans cette loterie, il aurait fallu augmenter toutes les taxes de 20 p.c. aujourd'hui.

Cette nouvelle a complètement pris par surprise les journalistes et conseillers municipaux présents dans la grande salle de l'hôtel de ville où le maire, en présence du président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a déclaré qu'il ne serait pas juste de priver tant de gens du privilège d'être un contribuable volontaire de Montréal.

Le 20e jour de chaque mois, à compter du 20 mai prochain, Montréal fera tirer au bénéfice des "contribuables volontaires" qui auront sollicité du directeur des finances le privilège de recevoir un compte de taxe de \$2 au minimum un prix de \$100.000, trente prix de \$1.000, vingt de \$500 et cent de \$100. Chaque mois! Une dépense de \$4 millions est prévue pour réaliser cette loterie sans le nom. On escompte en retirer \$32 millions.

Cette sorte de revenu, a dit le maire, tient compte du sentiment souvent exprimé qu'il est injuste de faire porter par les seuls contribuables de Montréal tous les frais du dynamisme métropolitain et de l'expansion régionale.

Tout citoyen dans le monde, à commencer par les cinq ou sept millions d'étrangers venus à la Terre des hommes, pourra donc pour \$2 devenir un contribuable volontaire de Montréal.

Cette astuce juridique permet à Montréal de ne pas im-

Voir page 6: Drapeau



Un concours de beauté? L'élection d'une "miss" quelque chose? Vous n'y êtes pas. Ces demoiselles, des étudiantes portant baret et uniforme orange et blanc, constituent les troupes de choc de l'organisation Trudeau. Ce commando du charme, fort de 30 recrues, sera chargé d'accueillir les délégués dans les gares, les hôtels, les terminus et, bien sûr, d'équiper ces messieurs-dames en boutons, fanions, brochures et macarons à la gloire du ministre de la justice. Ce dernier doit passer aujourd'hui ses troupes en revue à Ottawa. La capitale vient d'entrer dans l'esprit de carnaval qui caractérise maintenant les congrès politiques nord-américains: la plupart des candidats voient leurs "fans" rivaliser d'excentricités publicitaires.

## Trudeau: aux Canadiens français de jouer à fond le jeu du fédéralisme

par Michel Roy

Une dernière fois avant le congrès d'Ottawa, M. Pierre Elliott Trudeau a exposé hier soir, devant quelques centaines de membres des clubs Richelieu de la région montréalaise, les convictions politiques d'un "Québécois canadien". Il a dit comment il envisage "le sort du Canada français et celui du Canada tout court".

C'est dans la perspective de la société canadienne-française que le candidat à la direction du parti libéral a posé le problème. Essentiellement, deux grands éléments se dégagent de cet important discours (dont on trouvera la première tranche à la page 5):

1- Il propose que les Canadiens français (à noter que M. Trudeau a employé le "nous"

collectif) entreprennent "de jouer à fond le jeu du fédéralisme" à certaines conditions dont la première est "de mettre à l'épreuve ce fédéralisme canadien", non seulement par la critique, mais surtout par l'action et la participation, même agressive, à tous les aspects de la politique fédérale; bref, le défi des Canadiens français, "c'est d'appliquer

l'esprit authentique de la révolution tranquille à la réforme du gouvernement central". C'est de continuer au niveau fédéral ce que nous avons entrepris au niveau provincial.

2- Il souligne que son attitude dans les négociations qui sont déjà amorcées à l'égard de l'avenir constitutionnel, négociations qui intéressent directement le Québec, "n'est pas une de refus global", qu'il n'a jamais été un apôtre du statu quo constitutionnel, qu'il a toujours accepté, voire recherché la discussion avec ceux qui ne pensent pas comme lui. "Mais, sauf erreur, négociation, c'est discuter, c'est chercher un accord, c'est affronter des points de vue parfois divergents. Ce serait trop simple s'il suffisait que l'une des parties formule une demande pour que l'autre y accède aussitôt. Et ce serait l'anarchie si chacune pouvait décider qu'elle s'attribue tel ou tel pouvoir sans consulter

Voir page 6: Hellyer

Voir page 6: Trudeau

## Hellyer: deux objectifs inséparables, constitution et gain de productivité

Conférencier hier après-midi au Club de Réforme de Montréal, dernière étape de sa campagne avant le congrès d'Ottawa, M. Paul Hellyer a prononcé un discours dans lequel il a fait le point des grands thèmes qu'il a exposés depuis deux mois: réforme constitutionnelle et accroissement de la productivité. On ne fera pas l'un sans l'autre. (On trouvera de larges extraits de sa conférence à la page 5).

Entouré de quelques organisateurs, M. Hellyer paraissait plus confiant et plus optimiste qu'il ne l'a été jusqu'ici: sa remontée depuis deux jours, comme en témoignent les sondages, inspire à son entourage une ardeur plus grande. Parlant à la cantonade, l'un de ses organisateurs affirmait que son candidat recueillerait "rien de moins que 135 voix dans le Québec au 1er tour". Devant le scepticisme des journalistes, il a tenu à s'expliquer: "Notre organisation est colossale. C'est une organisation à la Kennedy. Nous savons ce que nous faisons. Nous savons ce que nous disons". Combien de voix pour l'ensemble du pays en 1er tour? "Entre 600 et 700", répond-il sans broncher. Un journaliste montre à un autre organisateur les résultats du sondage de Radio-Canada qui accorde 329 voix à M. Hellyer. "C'est pas sérieux", fait-il.

On cherche à savoir auquel des autres candidats le ministre des transports se rallierait s'il était déclassé après trois tours. Impossible d'obtenir une réponse: l'hypothèse est absurde! Au chapitre de la constitution, M. Hellyer rappelle sa pensée: "En premier lieu, il faut rapatrier la Constitution et nous donner la faculté de la changer nous-mêmes... Il faut aussi que cette constitution accorde à la minorité canadienne-française du pays tout entier les mêmes droits que ceux dont jouissent les gens de langue anglaise dans le Québec depuis la Confédération. Il faut encore trouver une façon de

partager les attributions entre les gouvernements fédéral et provinciaux à la satisfaction générale. Il faut que ce partage des pouvoirs se fasse en quelque sorte de façon à donner à chacune des administrations les responsabilités qu'elle est le mieux à même d'exercer dans l'intérêt de la population."

Voir page 6: Hellyer

Voir page 6: Trudeau

## L'opposition passe à l'attaque

## Le budget de l'UN accélérera les difficultés économiques du Québec

par Gilles Lesage

QUEBEC — Le budget accélérera les difficultés économiques du Québec, parce que l'esprit qui a présidé à sa préparation est celui d'un gouvernement qui se laisse dominer par les événements au lieu de contrer les caractéristiques défavorables de la conjoncture par des mesures appropriées.

● La hausse des taxes à

la consommation pour une deuxième année consécutive (\$340 millions au total) exercera une pression accrue sur les prix.

● L'augmentation des dépenses ordinaires non essentielles et le gaspillage constituent également des facteurs d'inflation.

● La diminution relative des dépenses d'investissement

aura pour résultat de rendre encore plus instable le marché du travail et de favoriser une nouvelle hausse du chômage, qui est déjà plus élevé au Québec que dans l'ensemble du pays.

Telles sont les principales critiques formulées hier par le chef de l'opposition à l'Assemblée législative, dans sa

réplique au discours du budget.

S'en prenant à ce qu'il appelle l'absence de politique économique et l'irresponsabilité du gouvernement Johnson, M. Jean Lesage, qui était en grande forme, a relevé l'écart grandissant entre les taux d'intérêt que le Québec est obligé de payer pour ses emprunts et ceux que paie l'Ontario. Il s'est demandé si ce n'est pas pour amoindrir les inconvénients causés par la politique de l'Union nationale que le gouvernement met de l'avant une nouvelle technique selon laquelle la construction des nouveaux hôpitaux et les investissements immobiliers des universités seront financés par ces institutions, l'intérêt et le remboursement des emprunts étant assumés par le gouvernement.

Le chef libéral a souligné que, de la sorte, les institutions concernées paieront

## Nouvelle victoire de McCarthy

MILWAUKEE (Wisconsin) (AFP) — Le sénateur Eugene McCarthy "candidat de la paix" menait largement devant le président Lyndon Johnson, selon les premiers résultats des élections primaires du Wisconsin.

Au moment de mettre sous presse, après la fermeture des 3.291 bureaux de vote, le dépouillement du scrutin pour dix pour cent du total des bureaux donnait les résultats suivants: McCarthy, 4.197 voix (54,4 pour cent); Johnson, 32.480 voix (39 pour cent).

Le sénateur Robert Kennedy, qui ne figure pas sur la liste officielle des candidats et dont le nom doit être inscrit à la main sur le bulletin des électeurs, avait alors 5 pour cent des voix.

Chez les Républicains, M. Richard Nixon, ancien vice-président, sans véritable adversaire, mène avec 81 pour cent des voix devant M. Ronald Reagan, gouverneur de Californie, avec 11 pour cent.

Selon des projections par ordinateur, le sénateur McCarthy serait en tête des élections primaires dans l'Etat du Wisconsin avec au moins 50 pour cent des voix, annoncé à 21h 30 locales, hier soir la chaîne de télévision American Broadcasting Corporation.



Cette carte montre la zone du Nord-Vietnam toujours la cible des bombardiers américains.

WASHINGTON (AFP) — Le Pentagone a fait savoir hier soir que les bombardements du Nord-Vietnam se poursuivront dans la région comprise entre le 17e et le 20e parallèle, au nord de Than Hoa (à 85 milles de Hanoï).

Le secrétaire adjoint à la défense pour les affaires publiques, M. Phil Goulding a communiqué cette précision à la presse 48 heures après que le président Lyndon Johnson eut annoncé un arrêt partiel des bombardements du Nord-Vietnam.

L'objectif du président a été de prendre une mesure unilatérale pour réduire le niveau de la violence d'une façon significative au Nord-Vietnam, a déclaré M. Goulding. "En conséquence, les attaques ont pris fin dans la région qui contient près de 90 pour cent de la population et les trois quarts du territoire" du Nord-Vietnam.

"Les attaques continuent dans la partie méridionale du Nord-Vietnam qui va du 20e parallèle, au nord de Than Hoa, en direction du sud, jusqu'à la zone démilitarisée".

Than Hoa a été l'objectif d'un raid de l'aviation américaine quelques heures seulement après que le président Johnson eut annoncé son plan de désescalade militaire unilatérale au Nord-Vietnam.

Le secrétaire adjoint à la défense a précisé que les bombardements aériens continueront dans le secteur précité. Il s'agit, a-t-il poursuivi, de celui où "d'après les déclarations du président, les mouvements de troupes et d'équipement sont clairement en rapport avec la menace contre les positions alliées avancées".

Il s'agit aussi de la partie du Nord-Vietnam à travers laquelle sont acheminées les troupes et le matériel, directement jusqu'aux champs de bataille ou ces forces sont mises en ligne contre les troupes américaines, a ajouté M. Goulding.

"Conformément aux objectifs poursuivis par le président, les bombardements depuis dimanche soir ont été principalement dirigés contre des cibles situées dans la partie la plus au sud" du Vietnam Nord. "90 pour cent des raids ont eu lieu à moins de 60 milles de la zone démilitarisée, ajoute la déclaration de M. Goulding. 23 pour cent des raids visaient des objectifs dans la région de Than Hoa. Than Hoa constitue un centre de triage qui est bien reconnu comme tel, pour le personnel et le matériel qui se dirigent vers le sud. Il s'agit la précision du genre d'objectif que le président avait à l'esprit".

Le Nord-Vietnam a tant de fois souligné l'importance qu'il accorde à son "intégrité territoriale" qu'il ne transgressera pas sur ce point, soulignent les observateurs étrangers.

Cette cessation partielle des bombardements ajoutée, est plutôt une opération de "désescalade", une demi-mesure, alors que la République démocratique du Vietnam a toujours réclamé une cessa-

soulevé, l'aviation américaine a attaqué des objectifs à plus de 200 milles au nord de cette zone. La décision de M. Johnson, a-t-il estimé, "est sans conséquences et n'est certainement pas pour le nord (Vietnam) un stimulant pour venir s'asseoir à la table de conférence".

Indiquant qu'il avait téléphoné dimanche au président pour le féliciter de sa décision, M. Fulbright a ajouté: "J'étais dans l'erreur et je l'avoue. Je pensais qu'il arrêterait les bombardements d'une manière significative dans un effort pour mettre fin à la guerre."

## Rumeurs pessimistes en provenance d'Hanoï

HANOI (AFP) — Trente-six heures après le discours du président Johnson, les autorités nord-vietnamiennes n'avaient pas fait connaître encore leur point de vue. Ce silence n'a rien de surprenant, estiment les observateurs, car les réactions des Nord-Vietnamiens n'ont jamais été immédiates même dans des questions moins complexes.

Les précisions fournies par les autorités militaires américaines à Saigon sur l'étendue de la zone qui ne sera plus sujette à bombardement, tout courir des bruits pessimistes dans les milieux étrangers de Hanoï, impressions que sont venues confirmer les précisions du Pentagone.

Le Nord-Vietnam a tant de fois souligné l'importance qu'il accorde à son "intégrité territoriale" qu'il ne transgressera pas sur ce point, soulignent les observateurs étrangers.

Cette cessation partielle des bombardements ajoutée, est plutôt une opération de "désescalade", une demi-mesure, alors que la République démocratique du Vietnam a toujours réclamé une cessa-

tion inconditionnelle des bombardements.

Cette impression des observateurs est renforcée selon eux par les bombardements qui ont eu lieu à plus de 200 milles du 17e parallèle, sur Thanh Hoa.

D'autres, plus optimistes, soulignent que la réaction nord-vietnamienne pourrait être "nuancée" afin de ne pas fermer la porte à toute négociation dans un avenir plus ou moins proche.

Un des aspects nouveaux du problème qui ne manquera pas de retenir l'attention des Nord-Vietnamiens est la décision de M. Johnson de ne pas briser un nouveau mandat. Ils estiment que cette question de la succession du président des Etats-Unis, désormais ouverte, va peser lourd dans la réponse du Nord-Vietnam.

La radio nord-vietnamienne a fait allusion au discours Johnson pour la première fois, hier, en fin de matinée. "La voix du Vietnam" a cité uniquement le commentaire de l'agence Tass soulignant que bulletin d'information en français.

## Un objectif

## Faire du français une langue d'usage courant dans les forces armées

OTTAWA (DNC) — Dans un effort pour éviter que les militaires canadiens-français soient confinés au Québec et les militaires de langue anglaise confinés au reste du pays, le ministre de la défense, M. Léo Cadieux, a annoncé hier l'élaboration d'un nouveau programme en vertu duquel "les bases et unités dont la majorité des membres seront de langue française utiliseront le français comme langue de travail, alors que les bases et unités dont la majorité des membres seront de langue anglaise utiliseront l'anglais comme langue de travail".

"Le but du programme, a dit le ministre, est de créer une force au sein de laquelle les deux langues officielles du pays seront d'usage courant, et non pas de diviser cette force sur une base unilingue et géographique".

Mais pour favoriser l'emploi d'une langue seconde, le programme fera en sorte que "l'effectif des bases et uni-

tés dont la majorité des membres sont de langue française et de langue anglaise compte au moins 20 pour cent de membres dont la langue maternelle sera l'autre langue officielle".

Le ministre a déclaré que les premières étapes du programme comprennent les mesures suivantes:

● Un destroyer dont la base est à Halifax deviendra au cours de l'été une unité dont les membres seront en majorité de langue française.

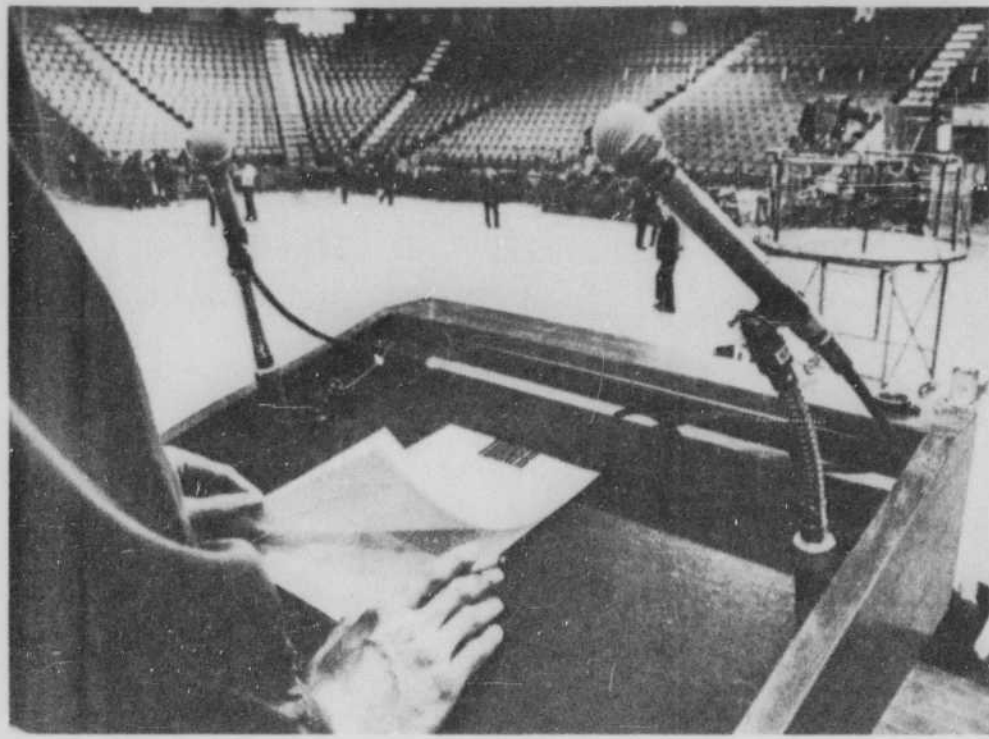
● L'escadron de CF-5 qui sera établi au début de 1969 à Bagotville au Québec sera également considéré comme une unité dont la majorité des membres seront de langue française.

● Un nouveau régiment aéroporté qui doit être créé au cours de l'année et posté en dehors du Québec sera composé dans une proportion de 30 pour cent de militaires

Voir page 7: Objectif

Voir page 6: Lesage

Voir page 6: Budget



Allô, allô, un deux trois... Les techniciens de l'électronique, maîtres de céans au centre municipal d'Ottawa, procèdent aux dernières vérifications. De cette tribune, des milliers de mots devront être amplifiés jusqu'aux oreilles des 2,476 délégués et des millions de téléspectateurs. (Téléphoto Presse canadienne)

## A la veille du congrès

# Ottawa est envahi par la fièvre et le vaudeville

OTTAWA (DNC) - Tandis que certains candidats rentrent ce matin dans la capitale après de courtes vacances, que d'autres y préparent les discours qu'ils auront à prononcer durant le congrès, leurs troupes d'élites ont déjà envahi les hôtels de la capitale et se familiarisent avec l'organisation matérielle du congrès, les lieux sur lesquels se dérouleront les derniers moments de cette campagne électorale et les moyens de communication mis au point par leurs favoris pour porter au maximum leur influence sur les congressistes au moment opportun.

De temps à autres des groupes de "travailleurs" portant les couleurs de leurs candidats tout sous la conduite des organisateurs de chacun des candidats des visites guidées au Centre civique d'Ottawa où commence le congrès jeudi matin.

Il s'agit d'un complexe sportif tout neuf, parfaitement fonctionnel et qu'on est en voie de transformer en quelque sorte en un très vaste studio de télévision.

Hier après-midi on y travaillait encore comme dans

une ruche pour compléter les décorations toutes d'un rouge éclatant et portant la feuille d'érable stylisée; on y complétait l'installation des puissantes lampes de la télévision, celle des salles de presse ainsi que de tous les instruments électroniques qui feront de ce congrès l'un des mieux organisés du point de vue des télécommunications.

Une grande société de télécommunications précisait hier qu'elle avait installé 40.000 pieds de fil dans le centre civique et 720 circuits qui serviront aux autorités du congrès, aux délégués, aux journalistes, à la radio et à la télévision.

Ces travaux se poursuivent d'ailleurs depuis le 19 février et ils comprennent l'établissement d'un centre de messageries.

De leur côté les trois grands réseaux de télévision se feront une concurrence inouïe et mettront en service pour y parvenir les instruments électroniques les plus sensibles et les plus perfectionnés.

Des médecins d'ailleurs déclarés que la combi-

son du rouge éclatant des sièges et des décorations du centre civique et l'intensité de l'éclairage peuvent être dommageables et ont conseillé à des journalistes de porter des verres teintés durant ces trois jours.

D'autres se plaisent à dire que le rouge vif est irritant et qu'il aura quelque influence sur le comportement de certains délégués.

Hier, les 37 isolements qui serviront au cours du scrutin de samedi étaient prêts, des sections complètes de sièges avaient été soulevées, pour faire place à d'autres installations, et étaient suspendues sous les voûtes du centre civique.

Tout en haut des gradins un grand nombre de studios avaient été aménagés pour des postes de radio représentant toutes les régions du pays.

Le réseau français de Radio-Canada terminait l'installation de ses propres studios, de véritables petits bijoux en verre teinté de diverses couleurs et qui font l'envie des collègues du réseau anglais.

Comme il l'a fait lors du congrès conservateur le réseau privé ne s'installe qu'à la dernière minute profitant ainsi généralement de tout le système d'éclairage mis au point par la société d'Etat.

Immédiatement derrière la tribune où se dérouleront les grands événements du congrès, des spécialistes com-

plètent l'installation et les vérifications des machines électroniques qui en moins de trois minutes compileront les résultats de chaque tour de scrutin. Deux ordinateurs seront en opération au cas où le premier deviendrait défectueux à un moment donné.

En cas de panne d'électricité, les votes seraient compilés à la main.

Trois salles de presse ont été aménagées pour les 1500 journalistes qui auront également à leur disposition un centre de télécommunications et près d'une centaine de téléphones.

Dans ce que l'on peut appeler le foyer du centre civique, chaque candidat peut aménager des centres d'information et des bureaux de travail et une immense salle sera également convertie en cafétéria.

A l'extérieur du centre civique la plupart des candidats ont également aménagé des postes de commande.

Certains d'entre eux, comme M. Paul Hellyer, ont installé des roulettes aux dimensions respectables à la porte des grands hôtels de la ville d'où leurs organisations pourront donner des informations aux délégués.

Les foyers des principaux hôtels de la capitale ont été transformés par l'installation de multiples panneaux publicitaires ou de kiosques des candidats.

La plupart des candidats ont également conquis des nuées de jolies filles qui porteront des costumes, des bibis, et même des bottes Courreges aux couleurs des candidats.

D'ici jeudi se poursuivront aux quartiers généraux de chacun des candidats des réunions de stratégie. Les principaux candidats ont publié hier l'ordre du jour de leurs activités d'ici la fin du congrès.

Sur celui de M. John Turner on note qu'une réception aura lieu samedi à 18 heures en l'honneur "du nouveau premier ministre du Canada M. John Turner."

Celui de M. Trudeau annonce qu'il arrive ce midi à Ottawa par wagon privé.

Dans tous les hôtels de la ville les candidats ont fait ouvrir un ou des salons de réception et dans leurs quartiers généraux on a affiché les noms des hôtes qui seront assignés à chacun, à diverses heures des trois jours de congrès.

Certains candidats ont préparé des fêtes somptueuses pour les délégués. On parle en particulier de celle de M. MacEachen sur les bords de la piscine d'un grand hôtel d'Ottawa. Il a également annoncé que dans un autre hôtel un certain soir du congrès les délégués pourront entre 20 heures et 1 heure le lendemain, prendre le dîner à ses frais.

Comédie, carnaval, vaudeville, meeting politique, tragédie pour certains candidats, point tournant de l'histoire du parti, le congrès des libéraux sera tout cela à la fois.

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

### PROFESSEURS

... qui désirez améliorer votre sort, qui avez de l'entre-gent, vous pouvez faire de la représentation auprès de clientèle choisie, prospects fournis.

Téléphonez entre 11.00 a.m. à 1.00 p.m.

André Dion  
387-3179

### BIBLIOTHÉCAIRE DEMANDÉ

La Cité d'Arvida sollicite des applications pour un (une) diplômé(e) universitaire bilingue en bibliothéconomie, pour prendre charge de sa bibliothèque municipale. Une expérience de quelques années est préférable mais non essentielle.

Emploi permanent, régime de retraite, congés de maladie et autres avantages sociaux.

Les candidat(e)s intéressé(e)s sont priés d'adresser leur curriculum vitae et autres détails pertinents à **M. Roland-A. Lemieux, gérant de la Cité, case postale 220, Arvida, P.Q.**

### SURINTENDANT

#### LIGNES DE DISTRIBUTION ÉLECTRIQUE

Position stable offerte par une société de grande envergure. Cet homme devra avoir une expérience globale dans les travaux d'estimation et d'installation de lignes de distribution et devra posséder les qualités requises pour mener à bonne fin tout projet qui lui sera confié. Les candidats sont invités à envoyer un résumé complet de leur expérience passée et de leur formation académique à **Case 829 - Le Devoir**. Entente sur les salaires et bénéfices marginaux lors d'entrevue subséquente.

### GÉRANT DE PROJET ET SURINTENDANT

#### LIGNES DE TRANSPORT D'ÉNERGIE

Ces positions stables sont offertes par une société d'envergure nationale, qui recherche les services d'hommes expérimentés dans le domaine de la construction de lignes de transmission à 120, 230, 300 et 735 KV. Les candidats sont invités à envoyer un résumé complet de leur expérience passée et de leur formation académique à **Case 827 Le Devoir**. Entente sur les salaires et bénéfices marginaux lors d'entrevue subséquente.

### ÉDUCATEUR PHYSIQUE

de haute qualité et grande expérience  
cherche poste de

#### DIRECTEUR DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE DE COMMISSION SCOLAIRE

Hautes qualifications, grande expérience,  
sens de l'organisation.  
Spécialiste de l'E.P. primaire.

S'adresser à Case 824  
Le Devoir

### INGÉNIEUR EN METALLURGIE \$9,000.

Ce poste s'adresse à un jeune ingénieur intéressé dans le travail consultatif, capable de seconder les clients dans leurs problèmes pratiques et théoriques en métallurgie.

Le travail comportera surtout l'analyse du sulphatage, soudure, fabrication et crique du métal.

Cette offre est faite par une entreprise de consultation reconnue, établie à Montréal.

**Salaires initiaux - selon le degré d'expérience du candidat - peut aller jusqu'à \$9,000.**

Toute demande sera traitée confidentiellement et une réponse est assurée à chaque candidature.

S.V.P. référer au dossier no : 212M

Discretion et réponse assurées.  
**LE CONSEIL DE  
PLACEMENT PROFESSIONNEL**  
Edifice du Square Dominion, Montréal 2. UN 6-2807  
Conseillers en sélection professionnelle depuis 1927



LA COMPAGNIE CELANESE DU CANADA

### INGÉNIEUR

Sous la direction de l'ingénieur de l'usine, concevoir et apporter modifications ou additions aux procédés de production et à l'équipement; diriger les activités d'un petit groupe de dessinateurs et d'un ingénieur stagiaire; déterminer les standards opérationnels des matériaux et de l'équipement pour tous projets; diriger le personnel des contracteurs; surveiller le travail des contracteurs.

Le poste exige un ingénieur (Mécanique) diplômé et membre de la Corporation des Ingénieurs Professionnels du Québec, ayant quelque connaissance du Génie Civil et Electrique.

Le candidat devra être capable de communiquer verbalement et par écrit en français.

Ce poste est ouvert dans une usine de tapis à Sorel, Québec, qui emploie environ 850 personnes. Salaire correspondant aux exigences de la tâche et excellents bénéfices marginaux.

Adresser votre curriculum ou communiquer par téléphone (Sorel 743-3346) avec:

Le Directeur du Personnel,  
La Compagnie Celanese du Canada,  
Une Division de Chemcell Limitée,  
Division du Tapis,  
30 De la Comtesse  
Sorel, Qué.

### LA COMMISSION SCOLAIRE DE MATAGAMI

requiert les professeurs suivants pour septembre prochain:

**Éducation Physique** (Primaire et secondaire)  
**Musique** (Primaire et secondaire)  
**Arts plastiques** (Primaire et secondaire)  
**Anglais** (Primaire et secondaire)  
**Français** (Secondaire premier cycle)  
**Mathématiques** (Secondaire premier cycle)  
**Histoire** (Secondaire premier et deuxième cycle)

#### Bibliothécaire

Matagami est une ville minière progressive au nord d'Amos.

Les classes sont peu nombreuses.

Ecole neuve et moderne.

Ne fait partie d'aucune région.

Salaires intéressants.  
Prime d'éloignement.  
Bénéfices marginaux.

S'adresser à :

**Maurice Bourassa, directeur,**  
C.P. 238,  
Matagami, Qué.

Tél. : le jour - 739-2303  
le soir - 739-2289

### COLLÈGE DE TROIS-RIVIÈRES

créé en vertu du Bill 21 comme collège d'enseignement général et professionnel (CEGEP)

### Offres d'emploi Directeur général

FONCTIONS: Aura la responsabilité de l'administration générale du CEGEP, du programme de développement de la coordination de tous les services, des relations internes et externes, du recrutement. Sera membre du Conseil d'Administration.

#### Directeur des Services pédagogiques

FONCTIONS: Adjoint au Directeur général, il aura la responsabilité de tous les services de l'enseignement, des programmes, des méthodes pédagogiques. Sera membre du Conseil d'Administration.

QUALIFICATIONS: Expérience et formation pertinentes.

TRAITEMENTS: Selon les normes du Ministère de l'Éducation. Adressez "curriculum vitae" avant le 16 avril, à midi, sous double enveloppe.

COMITÉ D'ORGANISATION DU  
CEGEP DE TROIS-RIVIÈRES  
a/s BUREAU DU DIRECTEUR  
INSTITUT DE TECHNOLOGIE,  
3500, RUE DE COURVAL,  
TROIS-RIVIÈRES, P.Q.

L'article 22 de la loi stipule que le collège accorde préférence au personnel à l'emploi des institutions auxquelles il succède.

X J 110 T 126

### LA COMMISSION SCOLAIRE DE SAINT-LAURENT DEMANDE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1968-1969

- Un directeur pour école secondaire mixte.  
Qualifications: Brevet d'enseignement, baccalauréat en Arts et une licence en pédagogie.
- Une bibliothécaire: diplôme et expérience
- Des professeurs pour le Secondaire V possédant licence et expérience: Mathématiques - Sciences - Français
- Des professeurs pour le cours secondaire régulier.  
Qualifications: Brevet, Baccalauréat ou licence dans la matière enseignée.

- Anglais: 10e, 11e  
- Catéchèse: 8e, 9e, 10e, 11e  
- Chimie: 10e, 11e  
- Français: 10e, 11e  
- Information professionnelle  
- Latin: 10e  
- Mathématiques: 10e  
- Art culinaire et couture  
- Arts plastiques  
- Comptabilité: 8e, 9e, 10e  
- Dessin industriel: 10e  
- Electricité, menuiserie  
- Mathématiques commerciales et dactylo

5. Des professeurs au cours élémentaire possédant:  
Semea Dynamique  
Cuisinaire Mathématiques Modernes

- Toute demande d'information ou d'emploi doit être adressée à:

**M. Léonard Desroches, M.A.,**  
Directeur des Études,  
710 rue St-Germain, Mtl 9  
Tél.: 748-9391

### LE COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL DE LIMOILLOU

requiert les services d'un

### DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

Fonction: sous l'autorité du Directeur Général, le Directeur des Services Pédagogiques a la responsabilité des services de l'enseignement, des programmes d'études du CEGEP en collaboration avec le Ministère de l'Éducation, de leur implantation et des méthodes pédagogiques.

Qualification: expérience pédagogique pertinente et un sens averti de l'administration.

Traitement: suivant l'échelle du Ministère.

Toute demande doit être faite par écrit avant le 15 avril 1968, accompagnée du curriculum vitae et adressée à:

Le Collège de Limoilou  
a/s de: Le Registraire  
801, 12ième Rue  
Québec 3

## Trudeau chez M. le maire

# Après Montréal, Québec, le renouveau politique doit s'étendre à Ottawa

"Nous nous battons pour que les Canadiens français occupent la place qui leur revient dans tout le pays. Et vous, monsieur le maire, vous avez été le premier à réussir cette mise du Québec dans le monde moderne", a déclaré hier Pierre-Elliott Trudeau au maire Jean Drapeau, qui le recevait à l'hôtel de ville de Montréal.

Soulignant que, de Montréal, le renouveau politique canadien-français s'était étendu à Québec lors de la révolution tranquille, M. Trudeau a ajouté que c'était maintenant le moment d'en arriver à Ottawa et au Canada tout entier. Il a insisté sur le fait qu'on ne devait pas opposer les engagements politiques au niveau municipal, au provincial et au fédéral.

De son côté, le maire Drapeau s'est appliqué, derrière mille amabilités, à ne pas se prononcer pour M. Trudeau plus que pour un autre. Il s'est dit heureux qu'un pays puisse offrir aux délégués d'un parti politique un choix de can-

didats d'une aussi grande qualité. "De tout cœur, je souhaite aux délégués de trouver l'homme et la formule qui soient les meilleurs et qui donnent au pays un gouvernement stable", a-t-il dit.

Énumérant les nombreuses qualités du ministre de la justice, M. Drapeau a parlé de son ascension rapide et a conclu: "J'aime à croire qu'une carrière aussi brillamment commencée ne se terminera pas brusquement."

#### Une loterie

Interrogé au sujet du projet de "loterie" annoncé par le maire lors de la présentation du budget municipal, M. Trudeau a répondu: "Cela me semble un appui du maire Drapeau. Il faudra donc me supporter..." et l'arrivée du maire a coupé court ce bel élan publicitaire. Comme on essayait de ramener ce sujet sur le tapis, M. Drapeau s'est contenté de dire: "Quelle loterie? ce n'est pas une loterie!"



Voici Conrad, la mascotte de la campagne des fédérations du Grand Montréal, son créateur, le caricaturiste Girard, et le président général de la campagne, M. Jean Drapeau, maire de Montréal. La campagne des fédérations a été inaugurée par un don de \$25,000 fait par l'hôtel Raine Elizabeth à l'occasion de son dixième anniversaire. Au cours de ses dix premières années d'existence, ce grand hôtel de Montréal a servi sa clientèle l'équivalent de 77,000 bouffes. Pour assurer le service de ses 21 bars et restaurants, l'hôtel a un personnel de 1,250 membres capable de répondre à la clientèle dans 23 langues. Au fait, la campagne des fédérations va se poursuivre jusqu'au 30 avril, dans le but de recueillir une somme de \$10,400,000 pour 122 œuvres de bien-être et de santé de la région de Montréal.

## OFFRES D'EMPLOIS

### MAQUETTISTES DEMANDÉS

Atelier de montage "Offset" en banlieue de Montréal, demande des maquettistes d'expérience. Bonnes conditions de travail et salaire selon la compétence.

Téléphoner à 658-6218 et demandez **M. Raymond Blaquière**.

### SECRÉTAIRE PRIVÉE BILINGUE

#### CENTRE-VILLE

Position senior, traductions, sténo-dactylo. Travail très intéressant. Bénéfices marginaux.

Adresser un résumé détaillé à:

Case 825  
LE DEVOIR

### SECRÉTAIRE

#### COLLÈGE SITUÉ SUR L'ÎLE DE MONTRÉAL

Sténo-dactylo, expérimenté dans le travail scolaire. Conditions de la Fonction Publique.

Adresser un résumé détaillé à:

Case 828 - Le Devoir

### PERSONNEL POUR BOUTIQUES

à la

### TERRE DES HOMMES

Nous sommes à la recherche d'hommes et femmes bilingues, dynamiques pour travailler comme chefs-vendeurs, vendeurs, etc. Période d'entraînement de deux semaines à compter du 6 mai. Uniformes fournis. Les intéressés doivent se présenter au bureau du directeur du personnel, (division Terre des Hommes) entre 17.00 et 20.00 heures, les 1, 2 et 3 avril.

chez

### DIRECT FILM SERVICE

8469, 8e avenue, suite 300, (angle 36e rue) Ville St-Michel  
(Trois rues à l'ouest du boul. St-Michel)

## Aujourd'hui

M. Max Chamson, directeur des Services officiels français du tourisme, donne une conférence de presse ce matin, à 11h, au salon du tourisme français, rue Drummond, à l'occasion du passage de M. Emile Allais, champion olympique 1937.

Le Dr Philippe Roy, directeur de l'Association industrielle Savas, sera le conférencier invité, à midi trente, au déjeuner du club St-Laurent Kiwanis, à l'hôtel Ritz Carlton. Le conférencier traitera de la pollution de l'air et de l'eau dans la section est de Montréal.

Le contrôleur des assurances au ministère des finances du Québec, M. Charles Faure, présidera une séance d'étude au cours de laquelle on étudiera le problème des "cautionnements de soumission, des cautionnements d'exécution et des cautionnements relatifs aux obligations de l'entrepreneur pour gages, matériaux et services". La rencontre débutera à 14h30, dans la salle 81 de l'édifice A de l'hôtel du gouvernement à Québec.

M. Wilfrid Beaulac, directeur du bureau de l'inspection des établissements industriels et commerciaux, assistera à l'assemblée annuelle de l'Association de sécurité des pates et papiers du Québec, à Chicoutimi, aujourd'hui. Il sera question des nouvelles techniques d'exploitation forestière et des succès obtenus dans les fabriques de papier concernant la prévention des accidents.

L'initiation à la danse est inscrite au programme récréatif de la Bibliothèque nationale, 1700, rue St-Denis, à Montréal. La rencontre débutera à 21h.

Conférence nouvelle vague sur l'éducation ce soir, à 19h45, à l'école St-François-Xavier de Laval-des-Rapides, 14, rue Emile. Les conférenciers seront: MM. Jean St-Louis, J.-Marc Léger et L. André. Renseignements: 669-4105.

Soirée d'information ce soir, à 20h, en l'auditorium de l'école régionale Jean-Baptiste Meilleur, à St-Paul l'Ermitte. Le sujet traité sera: "Où iront nos enfants après le secondaire?". Conférencier invité, M. Pierre Van Der Donckt, secrétaire de la mission des collèges au ministère de l'éducation. Renseignements: 581-0596.

**BIENTÔT mon amour mon amour élysée**

**À VENDRE OU À LOUER**

**PLACE UPPER TRAFALGAR**

"Une villa dans la ville"

Adjacent au Parc Mont-Royal

Location de \$550 par mois incluant chauffage, tax.

Enlèvement de la neige, entretien du jardin.

3-4 chambres à coucher

2 1/2 - 3 1/2 salles de bain

Garage double, jardin

Terrasse sur le toit.

CANADIAN PROPERTIES LTD.

Une rue au nord du boulevard

près C. de la Neige

Ouvert tous les jours 1-7 p.m.

937-5220

**J'ALLAIS ME RETIRER À 35 ANS!**

C'est facile. Des milliers d'hommes et de femmes le font chaque année, dans tous les domaines. Il s'agit de ne plus lutter, de ne plus progresser, de ne plus avancer, de ne plus s'améliorer. Il suffit de se dire "né pour un p'tit pain", de subir la vie, d'endurer son sort, d'exister, sans plus. Il n'y a qu'à se rendre au travail chaque jour, à retirer une paye chaque semaine, à prendre des vacances chaque année.

C'est alors que j'ai découvert l'existence de l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce. Je m'y suis rendu avec empressement, désireux de connaître des techniques nouvelles en culture humaine et maîtrise de soi.

J'y ai rencontré des hommes et des femmes, de 20 à 80 ans, désireux comme moi de se renouveler, de se donner une raison de vivre, de retrouver la flamme de la confiance et de l'enthousiasme.

J'y ai vu des gens développer des qualités innées qui peuvent faire d'eux des réalisateurs, des chefs, des organisateurs.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes ou aux riches vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf auteur du volume: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 10.000 gradués enthousiastes. Pourquoi ne pas consacrer seulement une soirée de votre vie à en jurer vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite, mercredi 3 avril ou vendredi 5 avril seuls soirs disponible actuellement à 8h p.m. à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce, suite 219 prenez le métro station Berri Demontigny sortie Ontario (entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour plus de détails signalez immédiatement 842-8186.

## Exercice 1968-69 à Montréal

# Un budget de \$283,473,992 pour les fins municipales

Le budget de Montréal pour 1968-69 est de \$283,473,992 pour fins municipales seulement, comparativement à \$250,598,602 pour 1967-68, soit une augmentation de \$32,875,390.

Les taxes des différents exercices de l'exercice 1967-68 sont maintenus tels quels pour l'exercice 1968-69. Aucune augmentation de taxes n'est prévue pour l'an prochain. Voici les principaux postes de revenus:

● Contributions foncières: le revenu estimé est de \$85,442,346, soit une augmentation de \$5,813,871 sur 1967-68, par suite d'une valeur impossible accrue.

● Taxe de l'eau: le revenu estimé est de \$48,211,355, soit

\$2,838,443 de plus qu'en 1967-68.

● Taxe d'affaires: le revenu estimé est de \$30,536,545, soit \$1,719,493 de plus qu'en 1967-68.

Ces trois taxes fournissent une augmentation totale de \$10,371,807 sur 1967-68, augmentation qui ne se fera pas sentir en entier dans le revenu total. En effet, la ville ne peut compter sur la subvention spéciale de \$7,700,000 de la part de la province pour l'Expo. De plus, il manque un rapport du fonds d'immeubles à vendre au montant d'environ \$2,500,000, l'expérience ayant prouvé que la ville ne peut effectuer facilement les ventes d'immeubles dont elle dispose.

Pour la taxe de vente, le budget prévoit une compensation de \$43,000,000 de Québec, comparativement à \$42,000,000 pour 1967-68.

L'étude du budget 1968-69 permet de constater un écart de l'ordre de \$28,000,000 entre les revenus prévus et les dépenses estimées par les services.

Pour combler cet écart, il est prévu une somme de \$32,000,000 provenant de "contributions volontaires" au chapitre des revenus, et une dépense de \$4,000,000 envisagée aux fins de réaliser ce revenu. Sans cette prévision une augmentation des taxes de l'ordre de 20% devenait nécessaire pour rencontrer les dépenses ordinaires établies à \$279,713,992, par rapport à un revenu ordinaire de \$247,713,992.

Le surplus de fonds général est de \$3,760,000 comparativement à \$2,500,000 pour l'exercice 1967-68, soit une augmentation de \$1,260,000.

### Dépenses

Le service de la dette s'accroît de \$11,805,605 par rapport à 1967-68 dont la prévision était de \$65,340,775.

Pour l'enlèvement de la neige, la dépense estimée de \$9,100,000 est moindre de \$400,000 que celle de 1967-68 au montant de \$9,500,000.

Pour les améliorations locales la quote-part de la ville se chiffre à \$8,800,000 comparativement à \$9,150,000 pour 1967-68, soit une diminution de \$350,000.

Le budget 1968-69 comporte une somme de \$11,347,671 comme dépenses générales d'administration mises à la disposition du comité exécutif, comparativement à \$7,150,000 pour 1967-68, soit une augmentation de \$4,197,671.

Le budget prévoit également les sommes nécessaires au fonctionnement des deux nouveaux services créés au cours de 1967-68: service des immeubles et service de l'habitation.

Quant à la Terre des Hommes, les dépenses prévues sont de l'ordre de \$32,000,000. Ces dépenses sont recouvrables à même le revenu provenant de cette exploitation.

## Barnard: pas de greffe du cerveau

LE CAP (AFP) — Le professeur Chris Barnard, pionnier de la transplantation cardiaque, a démenti formellement aujourd'hui l'information provenant de Hambourg, selon laquelle il aurait eu l'intention de pratiquer une greffe du cerveau.

Le professeur Barnard a déclaré que ses propos avaient été déformés et a ajouté qu'il ne verrait jamais de son vivant une telle opération.

## Pour un changement de nom des écoles dites bilingues en Ontario

OTTAWA (PC) — La Fédération des associations de parents et d'instituteurs de langue française d'Ontario a fait savoir qu'elle avait adopté à son congrès annuel une résolution demandant que les écoles ontariennes dites bilingues soient dorénavant appelées écoles de langue française ou écoles franco-ontariennes.

Dans une note adressée au comité ministériel, la Fédération des API demande également que le directeur de ces

écoles françaises ou franco-ontariennes ait l'autorité de refuser l'admission ou de transférer tout élève qui, selon lui, n'a pas une connaissance suffisante du français pour suivre avec succès le cours d'étude.

Les API ajoutent qu'ils espèrent "fortement que votre comité fera suite à cette résolution afin que le désir des parents et instituteurs de langue française de l'Ontario soit respecté."

La Fédération souligne que ces deux résolutions ont été adoptées en tenant compte du fait que "les écoles dites bilingues ont été fondées à l'intention des élèves dont la langue maternelle est le français."

Les dirigeants de la fédération soulignent que la présence d'élèves ne possédant pas une connaissance du français dans ces écoles bilingues pose des problèmes sérieux tant pour leur propre avancement que pour l'avancement des élèves francophones.

## L'insécurité des travailleurs sur les chantiers du bâtiment

Le Syndicat de la construction de Montréal (CSN) vient de réitérer au ministre du travail, M. Bellemare, son désir de le rencontrer afin de discuter avec lui des problèmes de la sécurité des travailleurs sur les chantiers.

Dans une lettre datée du 29 mars et rendue publique hier, le directeur exécutif du syndicat, M. Florent Audette, souligne que la liste des travailleurs, victimes d'accident sur les chantiers, s'allonge à un rythme inquiétant.

Or, écrit-il, "des officiers importants de votre ministère vous prêtent l'intention de retirer, aux travailleurs du bâtiment, le service d'inspection de la sécurité de leur Comité conjoint (43 inspecteurs), pour confier toute la surveillance des chantiers de construction au Service d'inspection de votre ministère. On vous a déjà dit le peu de confiance que les travailleurs de la construction portent à ce département."

"Nos membres en assemblée manifestent de plus en plus leur déception devant l'indifférence que l'on manifeste à l'endroit de leur insécurité. Il ne faudrait pas vous étonner de les voir en délégation vous rencontrer à la Chambre des représentants, si rien de concret n'est entrepris pour mettre un terme à cette situation", conclut M. Audette.

# LE DEVOIR

MERCREDI, 3 AVRIL 1968



Une vanne d'acier fut descendue hier devant l'entrée de cette galerie de dérivation aux Outardes. L'Hydro-Québec avait tenté, en novembre dernier, d'obtenir la galerie de dérivation principale (de 50 pieds de diamètre et de 1800 pieds de long) creusée en 1945 pour permettre la construction d'un barrage: la technique utilisée, complètement nouvelle, échoua. Les ingénieurs avaient essayé d'obtenir le tunnel en y faisant plonger un bouchon de roc découpé au-dessus de l'entrée, mais l'énorme bloc s'effrita en tombant. On a donc, en un mois, percé une galerie auxiliaire, où les eaux s'écouleront pendant qu'on assèche l'entrée de la galerie principale en y coulant du béton. La galerie auxiliaire a ensuite été fermée au moyen d'une vanne d'acier et l'eau de la rivière a commencé à s'accumuler dans le réservoir. D'une superficie de 250 milles carrés et d'une capacité de 840 milliards de pieds cubes d'eau, ce réservoir alimentera les centrales Outardes 3 et 4, mises en service l'année prochaine.

## Les enseignants déplorent la lenteur des négociations en vue d'un nouveau contrat

QUEBEC (PC) — Si les négociations entre le gouvernement du Québec et les commissions scolaires d'une part, et les enseignants des niveaux primaire et secondaire, d'autre part, n'aboutissent pas à une entente avant le 1er juin prochain, la situation deviendra critique et ce sera l'impasse.

C'est du moins ce qu'ont affirmé les présidents de la Corporation des enseignants du Québec (CEQ), de la Provincial Association of Catholic Teachers (PACT) et de la Provincial Association of Protestant Teachers (PAPT), MM. Raymond Laliberté, Robert Purcell et Ian Tresler, au cours d'une conférence lundi.

Selon les dispositions du bill 25, les parties avaient jusqu'au 31 mars pour s'entendre; en cas de litige, la loi prévoit la nomination d'un commissaire-enquêteur chargé d'étudier la nature du différend. Or, à cette date, seulement 20 des quelque 700 clauses du contrat de travail avaient reçu l'approbation définitive des parties en cause.

On n'a pas encore abordé les chapitres du salaire, de la sécurité d'emploi, de la sécurité syndicale, notamment. Les séances de négociations doivent se poursuivre à compter du 8 avril prochain.

### Les pourparlers

En ce qui concerne les pourparlers, la partie syndicale accuse le gouvernement et les commissions scolaires de rendre irréalisable la réforme scolaire et de provoquer un recul de dix ans relativement aux conditions de travail qu'ils proposent aux enseignants. L'attitude de la partie patronale a suscité une vague de protestations de la part des professeurs, une vague de protestations extrêmement vigoureuses.

Les enseignants reprochent au gouvernement et aux commissions scolaires de traiter des conditions de travail en fonction des normes établies en avril 1966, sans se préoccuper des réalités actuelles.

Quant à la sécurité d'emploi, les enseignants attendent encore les contre-propositions patronales.

Les trois syndicats ont d'avis que "les commissions scolaires semblent comprendre difficilement qu'une convention puisse être conçue autant pour assurer une meilleure éducation que pour protéger les droits des enseignants."

Protéger les Planchers avec Sécurité  
**TAPIS DE PASSAGE EN CAOUTCHOUC ET VINYL**  
G. H. WOOD  
'Salubrité Universelle'  
Tel: 737-3641

## Le juge Guy Guérin!

# Radio-Québec commencera à diffuser la saison prochaine

par André Sirois

Parlant devant les membres de la Chambre de Commerce de Montréal, le juge Guy Guérin, président de Radio-Québec, a présenté un tableau des effectifs actuels et des projets immédiats et à long terme de l'organisme qu'il dirige.

Soulignant que Radio-Québec avait été créée en vertu d'une loi remontant déjà à 1945 et qu'elle ne partait pas de rien, le juge Guérin a donné une liste des éléments qui lui furent fournis lors de sa création, le 22 février dernier:

● Un bureau de développement audio-visuel, s'occupant de communications par satellite, y compris la liaison par satellite avec les autres pays de langue française;

● Un embryon de réseau entre Manic et Terre des hommes utilisé par l'Hydro-Québec l'été dernier;

● Tout l'équipement audio-visuel du Pavillon de la jeunesse ainsi que de l'équipement du pavillon de Québec à l'Expo 67.

● Un studio à Québec et, bientôt, un à Montréal (l'ex-studio 45 de Radio-Canada, au Collège Saint-Laurent) et peut-être même un troisième, à Montréal;

● et enfin le réseau de télévision éducative, TEVEQ, conçu afin de permettre le recyclage de la main-d'œuvre dans la région du Saguenay-Lac Saint-Jean. Ce service devait permettre à environ 15.000 étudiants d'obtenir un diplôme de 9e année; l'accueil a été si enthousiaste qu'on a reçu 35.000 demandes d'inscription et qu'on a dû en refuser. Les cours sont donnés à différentes heures du jour, afin de rejoindre tous les travailleurs intéressés, et ils sont complétés par le travail d'animateurs sociaux.

Insistant sur le fait que "l'expérience de Radio-Québec s'engage essentiellement sous le signe de l'éducation et sous cet aspect de l'éducation qu'est la culture", le juge Guérin a souligné que cette expérience de TEVEQ sert de phare.

Radio-Québec va commencer à produire des émissions dès la saison prochaine; ce sera une année pilote. Les

émissions devront avoir été commandées par un ministère et, comme on peut l'imaginer, ce sera le ministère de l'éducation qui aura la part du lion. On préparera aussi, pour le ministère de l'immigration du Québec, une série d'émissions destinées aux Néo-Québécois afin de les initier à leur nouveau milieu.

Quant au coût de Radio-Québec, le juge Guérin a souligné les immenses économies et les profits qui seraient réalisés en permettant à des étudiants de Gaspé, de Chicoutimi, de Haute-rive et de Sept-Îles de suivre les cours d'un même maître à Québec. "N'oublions pas que la province ne peut donner indéfiniment des bourses d'études". Il a aussi déclaré qu'on envisage de constituer des réserves de cours et même grâce à l'électronique, de permettre aux élèves d'obtenir le cours désiré en composant sur un cadran, de l'interrompre et de le reprendre au même point plus tard, etc.

Soulignant qu'il ne voulait pas aborder le problème constitutionnel hier midi, mais qu'il le ferait bientôt, le juge Guérin a déclaré que, sauf pour ce qui est du livre blanc sur la radio-télédiffusion préparé par le gouvernement fédéral, il n'avait rencontré partout que de la bonne volonté, tant à Radio-Canada que chez les homologues ontariens. "Nous avons obtenu partout la collaboration que nous attendions, cependant si elle devait faire défaut un jour, nous serions prêts à tous les affrontements possibles".

Dans le même ordre d'idées, il a déclaré que même en mettant la position de Radio-Québec au pire et celle de certains organismes à son meilleur, il lui semblait inconcevable qu'on refuse à un organisme aux fins éducatives, un permis qu'on accorde déjà pour des fins commerciales.

**VICHY SUPRÊME PURGATIVE**  
Eau purgative importée de VICHY - FRANCE

## ÉCOLE ESTIVALE DE BALLET

St-Adolphe d'Howard, grand chalet épreuve du feu. Cours intensifs de ballet pendant les vacances pour filles 7 à 15 ans. Un an de ballet en 3 semaines. Activités théâtrales, artistiques, notation, etc. Inscription minimum 2 semaines - \$10.00. Séjour complet - \$45.00 par semaine.

Esther Lambert - 276-4346 537 Wiseman, Mt 8

## Payez-vous plus d'impôt qu'il ne faut?



### Il ne faut plus.

Il y a une différence entre allocation réduite et allocation accélérée de coût en capital. Si vous ne la connaissez pas, il se peut que vous payiez de l'impôt en trop cette année.

Or, c'est à quoi sert la brochure Pocketax: à vous renseigner. Pocketax, c'est une petite brochure fort utile de 52 pages, distribuée par le Trust National. Vous y trouverez des renseignements et des conseils précieux sur presque tous les aspects de votre déclaration d'impôt. On y parle entre autres de profits de capital, d'exemptions personnelles, de dégrèvement pour dividendes, de bien des choses grâce auxquelles vous aurez moins d'impôt à payer ou un plus gros remboursement à réclamer. (Quelle bonne pensée!)

Pour recevoir un exemplaire de Pocketax, faites-en la demande par écrit ou autrement à un bureau du Trust National. Ne vous privez pas plus longtemps d'un si bon atout.

**Trust National**  
FONDÉ EN 1898

1350 OUEST, RUE SHERBROOKE





# On prête à Sharp l'intention de se retirer et d'appuyer Trudeau

par Pierre-C. O'Neil

OTTAWA — Il y a de fortes chances que le ministre des finances M. Mitchell Sharp annonce aujourd'hui qu'il se retire de la course et qu'il fasse part de sa préférence personnelle pour la candidature de M. Pierre Elliott Trudeau.

La décision du ministre aurait été prise hier, soit dans le cours de l'après-midi, soit à la suite d'une réunion de travail avec ses principaux organisateurs au début de la soirée d'hier.

On ne savait pas hier soir quelles circonstances précises l'avaient conduit à prendre cette décision car peu de temps auparavant il avait manifesté sa confiance au cours d'une réunion avec des journalistes.

On connaît toutefois les résultats des sondages d'opinion faits ces derniers jours par les spécialistes et on sait qu'ils ne placent pas le ministre des finances dans une position très favorable.

Aussi peut-on concevoir que pour maintenir son autorité dans le parti le ministre des finances choisisse de se désister tôt, avant d'être éliminé naturellement, pour influencer dans toute la mesure du possible le choix des délégués.

La campagne du ministre, on le sait, avait été parsemée de difficultés en commençant par la crise parlementaire du 19 février dont il devait assumer une certaine responsabilité puis les attaques répétées sur le système monétaire international et les menaces qu'elles avaient entraînées pour le dollar avaient forcé M. Sharp à mettre fin à sa campagne et à s'occuper à Ottawa à enrayeur cette crise dans la mesure de ses moyens.

Ces derniers temps il avait vigoureusement porté son message aux délégués de tout le pays mais sa remontée ne s'effectuait que très lentement.

Mais à la vérité la campagne du ministre des finances n'avait jamais démarré pour le bon et elle avait été marquée de dissensions au sein même de son équipe, dissensions qui avaient entraîné des erreurs de la part du ministre, et menacé de provoquer le départ de certains de ses collaborateurs.

Ces divergences de vues se seraient manifestées à quelques reprises à l'occasion de certains des plus importants discours du ministre et il se peut que l'inspiration diverse de certaines parties de son discours de Montréal ait été le résultat sinon de dissensions, du moins d'opinions divergentes parmi ses conseillers.

Pas plus tard qu'hier alors que le ministre laissait entendre à des journalistes qu'une fois éliminé, son vote irait à M. Trudeau, des collaborateurs indiquaient que c'est la dernière chose que consentirait à faire le ministre des finances.

Plus tôt au cours de la campagne soit immédiatement après les événements du 19 février le ministre aurait eu l'intention de se retirer mais à ce moment on ne sait pas qui il aurait pu favoriser; alors que certains de ses collaborateurs favorisaient à cette époque le ministre de la justice, d'autres prétendaient que le ministre des finances avait été déçu du traitement reçu au cours de consultations préliminaires à sa candidature par M. Jean Marchand et que ces événements avaient peut-être modifié ses vues sur la candidature de M. Trudeau.

Selon des informations dignes de foi c'est aujourd'hui que le ministre annoncerait son retrait de la course et, bien que la décision de M. Sharp parût avoir été prise au moment de mettre sous presse, on n'excluait pas la possibilité que la déception de certains de ses partisans et organisateurs le force à la réévaluation.

Quant à savoir si M. Sharp est maître de ses partisans et s'il peut déterminer leur second choix, c'est une autre question.

La décision de M. Sharp libérerait pour les autres candidats environ 140 voix si on en juge par les résultats des sondages publiés à ce jour par différents organismes.

La décision de M. Sharp libérerait surtout les ministres Drury, Chrétien et Pepin qui ont fait campagne pour lui et dont la seconde option pourrait avoir quelque impact sur un certain nombre de délégués et peut-être en particulier sur certains délégués du Québec.

du pays sera saisi d'étonnement et d'admiration quand nous aurons enfin décidé de jouer le jeu à fond.

Ici, M. Trudeau propose "de jouer à fond le jeu du fédéralisme" et indique d'abord les conditions que "nous-mêmes devons remplir": mettre à l'épreuve le fédéralisme canadien, non par la critique, mais aussi par l'action et la participation. Ce qui suppose que soient au préalable résolues certaines contradictions. "D'aucuns prétendent, vous le savez, que le progrès du Québec est incompatible avec celui du Canada et, vice-versa, qu'ils se détruiraient l'un l'autre en continuant de vivre ensemble."

"Je vous propose que nous partions de l'hypothèse strictement contraire, à savoir que le plus sûr gage de progrès pour le Canada tout court, c'est un Canada français fort et dynamique, sûr de lui-même, délivré de toute peur et engagé à fond dans tous les aspects de la vie canadienne."

"Corollairement, le plus sûr moyen de construire un pays solide, prospère et libre, sur la frontière des États-Unis, c'est pour le Canada anglophone de jouer à fond le jeu de la collaboration honnête avec l'élément français du pays."

Nous sommes donc, dit-il, devant un choix: ou bien l'incompatibilité qui tend vers le séparatisme, ou bien l'expérience fédéraliste "abandonnée avec une résolution nouvelle et les moyens nouveaux, les ressources nouvelles du Québec moderne."

"La pire attitude que nous puissions prendre, ce serait d'hésiter, de balancer entre l'une et l'autre, et de laisser les événements décider pour nous..."

"Je ne choisis pas le Canada parce que le passé nous l'impose ni parce que le présent nous le commande. Je le choisis et vous propose de le choisir parce qu'il représente un défi plus exigeant, plus excitant et plus enrichissant que la rupture séparatiste, parce qu'il offre à l'homme québécois, à l'homme canadien-français l'occasion, la chance historique de participer à la création d'une grande réalité politique de l'avenir."

Aujourd'hui, dit encore M. Trudeau, le défi des Canadiens français, c'est d'appliquer l'esprit authentique de la révolution tranquille à la réforme du gouvernement central.

"Comme Canadiens français, nous n'avons pas encore donné le quart de notre mesure véritable."

"Le Canada sait que nous représentons déjà un énorme potentiel pour le pays dans son ensemble. Mais nous seuls savons de quoi nous sommes vraiment capables et le reste

ment la voie à de nouveaux projets.

Renovation urbaine, usine d'épuration, prolongement du métro, travaux publics divers, autant de projets dont les études pourront être "hâtées" en vue de relancer à Montréal le courant de prospérité des bonnes années.

Selon les revenus de la ville, il sera ainsi possible à Montréal d'emprunter en 1968-69 entre \$50 et \$100 millions, a précisé le maire en réponse à une question des journalistes.

Le maire Drapeau a également précisé qu'il n'avait pas consulté les autorités provinciales avant d'instituer la contribution volontaire, et qu'il ne connaissait personne à l'hôtel de ville qui aurait procédé à une telle consultation. Montréal a pleine juridiction en la matière, a-t-il dit.

HELLYER

Enfin, le Québec, "foyer de la communauté francophone d'Amérique", n'est "pas une province comme les autres". Pour résoudre ces problèmes, "on peut trouver... une solution qui tienne compte des aspirations légitimes des Canadiens de langue française sans préjudice du maintien au niveau fédéral des pouvoirs nécessaires à l'aménagement d'une économie dynamique."

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code civil, qu'un acte de transport, à titre de garantie de toutes les créances présentes et futures, de FIT RIGHT TOOLS INC., ayant sa place d'affaires en la cité de Montréal-Nord, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 1er avril 1968 a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 1er avril 1968, sous le No 2052534.

Banque Canadienne nationale, Montréal, le 1er avril 1968.

AVIS

AVIS est donné par les présentes que NORRIS REALTIES LIMITED, une corporation constituée d'après la Loi des Compagnies du Québec, et ayant son bureau-chef dans la Cité de Montréal, fera application auprès du Procureur Général de la Province de Québec pour obtenir la permission de rendre sa Charte selon les provisions de la Loi des Compagnies.

Date à Montréal, ce 1er jour d'avril, 1968.

ELLEN LEVETUS

Secrétaire-Trésorier

ROXBORO GARDENS INC.

Avis est par les présentes donné que ROXBORO GARDENS INC., compagnie incorporée en vertu de la Loi des Compagnies du Québec, ayant son siège social dans la ville de Montréal, P.Q., demandera au Secrétaire de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte en vertu des dispositions de la Loi des Compagnies du Québec.

Donné à Montréal, ce 1er jour d'avril, 1968.

HENRY NEVARD

Procureur de la compagnie

AVIS

Avis est par les présentes donné conformément à l'article 1571D du Code Civil, qu'un acte de transport, à titre de garantie de toutes les créances présentes et futures, de SOCIÉTÉ SECAS INTERNATIONALE, ayant sa place d'affaires en la cité de Montréal, en faveur de Banque Canadienne Nationale, en date du 1er avril 1968, a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, le 1er avril 1968, sous le No 2052535.

Banque Canadienne Nationale, Montréal, le 1er avril 1968.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le 1er jour d'avril, sous le No. 2052409, il a été enregistré, au Bureau d'enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par Graceline Footwear Limited, à la Banque de Nova Scotia, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels au futur de la dite Graceline Footwear Limited.

Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571 (d) du Code Civil de la Province de Québec.

Ce 1er jour de mars, 1968

LA BANQUE DE NOVA SCOTIA

CANADA

Province de Québec

District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 747 396

LES PLACEMENTS GRAND PRIX INC., corps politique et incorporé ayant sa place d'affaires en la ville de Montréal, district de Montréal,

demanderesse

-vs-

ROBERT LECONTE, domicilié au 8182 de la rue Roche sur Yon à Joliette, district de Montréal,

défendeur,

-et-

MONSIEUR LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE MONTRÉAL,

Mis-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur ROBERT LECONTE est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, 28 mars 1968

H. W. Brodeur

Protonotaire adjoint C.S.M.

Mes LEBEVRE, MERCURE & MOCHON,

Avocats,

1 place Laval, suite 380, Chomedey, Laval,

Procureurs de la demanderesse.

## LE DÉFI

Suite de la page 5

si j'avais été l'auteur du second, j'aurais choisi un titre plus nuancé, qui n'aurait laissé croire à aucune opposition. Car il est pour moi très clair que, si l'Option Québec de M. Levesque exclut l'option Canada, en ce sens qu'elle détruit le pays, l'Option Canada, au contraire, inclut l'Option Québec. En d'autres termes, la première option préconise une rupture alors que la seconde propose une solidarité.

Je l'ai répété souvent, les États ne sont pas des réalités imposées aux hommes par la nature, ni par aucune autre force surnaturelle. Un État, c'est l'expression d'une volonté commune à plusieurs hommes, c'est le fruit d'un choix.

Je ne choisis pas le Canada parce que le passé nous l'impose ni parce que le présent nous le commande. Je le choisis, et vous propose de le choisir, parce qu'il représente un défi plus exigeant, plus excitant et plus enrichissant, que la rupture séparatiste, parce qu'il offre à l'homme québécois, à l'homme canadien-français, l'occasion, la chance historique de participer à la création d'une grande réalité politique de l'avenir.

(A suivre)

## Suites de la première page

### TRUDEAU

l'autre". Et il ajoute encore: "Il ne faudrait pas croire que la volonté de négocier, la souplesse d'esprit essentielle à toute négociation interdite aux négociateurs de faire connaître au préalable les positions qu'ils entendent adopter, ou de réclamer que les autres précèdent leurs positions". Dans tout débat de cette importance, les citoyens ont le droit d'exiger des prises de positions claires, et les hommes politiques, le devoir de faire connaître leurs attitudes. Négocier en cachette, entretenir des équivoques, c'est

"refuser tout rôle au citoyen et mépriser la démocratie". Inflexible M. Trudeau dans le débat constitutionnel? Il répond:

"Comment ce débat pourrait-il se poursuivre si l'on devait considérer comme inflexible tout homme politique qui exprime sans détour les convictions qui l'animent, qui accepte de dire tout haut ce qu'il pense tout bas?"

Donc, M. Trudeau rejette cette accusation d'inflexibilité. Mais il rappelle qu'il préfère la franchise. Mais le parti pris de la franchise ne signifie pas que, devenu négociateur, il sera inflexible. Au

contraire, toute négociation suppose la souplesse.

Après avoir fait dans une première partie l'éloge du fédéralisme parce que cette formule opte pour l'homme, l'homme concret en chair et en os, et parce qu'elle est tournée vers l'avenir, donc vers le rapprochement entre les peuples, vers l'unité mais sans uniformité, M. Trudeau aborde l'avenir de cette "société canadienne-française qui nous préoccupe en premier lieu".

"Et la première question à nous poser, c'est, je pense, la suivante: comment pouvons-nous le mieux assurer aux personnes qui composent notre communauté canadienne-française ce maximum de bien-être et de liberté? Bien-être ne signifie pas seulement avantages matériels, mais surtout

"épanouissement culturel, progrès humain dans sa totalité". Le standard de vie, c'est plus que le confort. Ce sont avant tout les universités, les bibliothèques, les laboratoires, les réacteurs atomiques et les instituts spécialisés dans les sciences de l'avenir."

"Notre premier objectif, en politique, c'est de permettre au Canada français de participer pleinement à tout ce qui compose la substance même du monde moderne."

"Comme Canadiens français, nous n'avons pas encore donné le quart de notre mesure véritable."

"Le Canada sait que nous représentons déjà un énorme potentiel pour le pays dans son ensemble. Mais nous seuls savons de quoi nous sommes vraiment capables et le reste

### BUDGET

des taux d'intérêt plus élevés et que c'est le retour à l'ancien régime d'avant 1960, avec le risque du favoritisme dans le financement des obligations.

M. Lesage a d'autre part accusé le gouvernement d'injustice et de mépris à l'endroit des municipalités en refusant de leur rembourser des cette année, comme le veut la loi, l'excédent de la taxe de vente. "Les municipalités, a-t-il dit, financent le gouvernement pour une somme de \$22.5 millions et, lorsqu'elles s'adressent à lui pour obtenir de l'aide, le premier ministre leur répond: "Débrouillez-vous avec vos problèmes".

Il a précisé que le budget de M. Dozois ne comportait aucun encouragement pour les municipalités; qu'au contraire il coupait de près de \$15 millions les subventions pour les travaux d'hiver. "Avant de penser à engager le dialogue avec certains pays d'Asie, le premier ministre serait mieux de commencer par penser à payer ses dettes aux municipalités québécoises; ce serait, pour une période d'austérité, plus sain pour les finances municipales et plus sage pour le Québec."

Le chef de l'opposition a consacré une grande partie de son intervention à la faiblesse de la politique économique du gouvernement. Il lui reproche notamment d'avoir réduit de \$400,00, au lieu de les augmenter les crédits ordinaires du ministère de l'Industrie et du Commerce, "ce qui ne peut que compromettre l'effort de promotion commerciale et industrielle du Québec".

Sans critiquer l'attention que le gouvernement accorde, dans son budget, à la petite et moyenne entreprise, M. Lesage condamne son silence au sujet de l'essentiel aménagement d'un certain nombre d'industries de taille à soutenir la concurrence canadienne et internationale. Il a réclamé à nouveau la création d'une banque d'affaires.

Quant au développement de la région du territoire pilote du Bas Saint-Laurent, l'ex-premier ministre a blâmé le gouvernement de ne pas être plus explicite.

Les mesures de promotion de l'investissement industriel lui paraissent d'autre part insuffisantes, en raison surtout de leur caractère temporaire et à court terme.

Pour ce qui est de la recherche industrielle, le chef de l'opposition se félicite de l'annonce de la construction du centre de recherche, mais il regrette le manque d'action en ce qui touche la recherche scientifique.

M. Lesage s'est aussi de-



POUR  
VOTRE COMMODITÉ

SERVICE  
CONTINU

de 10 h a.m. à 6 h p.m.

les jeudis et vendredis

à compter du 11 avril

Un sondage récent révèle que les heures suivantes d'ouverture répondent mieux aux besoins de la clientèle.

LES LUNDIS, MARDIS, MERCREDIS... de 10h a.m. à 3h p.m.  
LES JEUDIS ET VENDREDIS ..... de 10h a.m. à 6h p.m.

Vous pourrez donc arrêter à votre succursale BCN après votre travail afin d'être libre en soirée.

Après le 10 avril nos bureaux seront fermés le soir.

N'oubliez pas d'acheter à votre succursale BCN vos VISAS pour la Terre des Hommes.



Banque Canadienne Nationale

la banque qui a le souci de satisfaire sa clientèle

## 18e conférence du Centre de relations industrielles de McGill

# Un projet Sauvé pour résoudre le problème des négociations dans les services publics

par Jules LeBlanc

Dire que les employés des services publics ont le droit de grève au Québec me paraît être "une pure hypocrisie" tellement l'exercice de ce droit est limité, a soutenu hier M. Robert Sauvé dans le premier discours qu'il prononçait en public depuis qu'il a démissionné comme secrétaire général de la Confédération des syndicats nationaux l'autisme dernier.

A l'ouverture de la 18e conférence annuelle du Centre de relations industrielles de l'université McGill, M. Sauvé, qui est maintenant adjoint au directeur de ce centre, a présenté un projet visant à régler l'épineux problème des négociations dans les services publics.

Une loi a redonné aux employés des services publics québécois le droit de grève qu'une autre loi leur avait enlevé en 1945, a expliqué M. Sauvé. Mais en pratique que se passe-t-il?

D'une part, il faut maintenir les services essentiels, mais la loi ne définit pas ces services essentiels. Ainsi, en 1966, le gouvernement a décidé que 19.000 des 26.000 fonctionnaires provinciaux syndiqués étaient engagés dans des services essentiels (y compris le jardinier du lieutenant-gouverneur, en l'absence de celui-ci). De même, les professeurs à l'emploi de l'Etat ont appris que leurs services étaient essentiels durant toute l'année scolaire.

Ces professeurs ont en outre reçu un ordre de la Cour leur intimant de retourner au travail. Le recours aux tribunaux au milieu des négociations comme moyen de diminuer la force du syndicat est une approche négative à l'ensemble du problème, a com-

menté M. Sauvé, puisqu'une grève permet précisément aux deux parties d'évaluer ou confirmer leurs forces économiques respectives.

Enfin, quand l'Etat ne peut gagner à la table des négociations, il utilise ses pouvoirs de législation: "si le syndicat s'obstine, cela finit inévitablement par une loi". Les grèves d'enseignants (bill 25) et la grève des transports en commun à Montréal (bill 1) l'ont montré l'an dernier.

Ceci pose le problème de la distinction entre l'Etat-employeur et l'Etat-législateur, continue M. Sauvé. Les syndicats peuvent se débarrasser des tribunaux quand ils interviennent de l'extérieur dans le jeu des négociations, mais peuvent-ils se permettre, dans une démocratie, de mettre de côté le Parlement?

"Je ne peux voir qu'une réponse très rapide (à ce problème): le moment est venu de commencer d'établir une politique salariale qui englobera au moins en partie l'élaboration du budget." Et ici l'avis des dirigeants syndicaux devrait avoir autant de poids que celui des gens de la rue Saint-Jacques.

Notant que les tribunaux ne devraient pas venir supprimer le droit de grève d'un groupe quand des questions économiques sont en jeu, M. Sauvé a déclaré que les juges, de toute façon, devraient se confiner aux aspects strictement légaux des relations de travail puisque leur formation est habituellement trop conservatrice pour qu'elle leur permette de s'occuper de ce monde dynamique et en constante évolution qu'est celui des relations industrielles.

M. Sauvé a mis de l'avant un projet qui a-t-il dit pourrait ouvrir la voie à de réelles négociations dans les services publics ou, tout au moins, qui constitue une façon nouvelle d'aborder le problème.

D'abord, le droit de grève serait acquis automatiquement à la date de l'expiration de la convention collective, comme c'est la pratique courante aux Etats-Unis, et les négociations devraient débuter au moins 90 jours avant l'expiration du contrat. Dans le cas d'un premier contrat, le droit de grève automatique serait fixé à 120 jours après la demande d'ouverture des négociations.

45 jours avant l'expiration, les parties pourraient choisir entre la grève et l'arbitrage volontaire avec sentence exécutoire. La liste des arbitres serait établie par les deux parties et, en cas de mésentente sur le choix d'un arbitre, un groupe de personnes indépendantes, constitué à l'avance, ferait une suggestion finale.

Pour les questions économi-

ques, l'arbitre utiliserait une série de critères spéciaux: par exemple, les salaires payés dans cinq entreprises dominantes du même secteur industriel, un indice du coût de la vie, etc., pourraient automatiquement servir de bases pour les hausses de traitement. Les deux parties seraient ainsi dépendantes l'une de l'autre. Pour ce qui est des clauses dites "mécaniques", elles seraient confiées à l'arbitre.

Pour obtenir de véritables négociations et pour régler toute forme de griefs, le droit de grève serait maintenu pendant toute la durée de la convention. De cette façon, le jeu de cache-cache des négociations, tel que nous le connaissons aujourd'hui, deviendrait plus sérieux. Cela empêcherait les parties de jouer le tout pour le tout puisque le problème devra être réglé de toute façon. De plus, des négociations permanentes pourraient être établies. L'entente s'appliquerait immédiatement après sa conclusion dans le cas des clauses non monétaires et, dans le cas des clauses monétaires, soit

au gré des parties, soit automatiquement à la date d'expiration de la convention précédente.

Pour que l'arbitrage soit pris au sérieux, il devrait être public: ceci éviterait les exagérations dans les demandes et les contre-propositions.

"Il n'y a pas si longtemps, les gens parlaient de la valeur économique de l'homme, a conclu M. Sauvé. La charité était le leitmotiv des employés d'hôpitaux, la sécurité était la bible des fonctionnaires et la responsabilité était le salaire moral des cols blancs. Ces jours sont révolus.

"Nous devons trouver de nouvelles façons et de nouveaux moyens qui peuvent être bien adaptés à notre monde changeant. Nous ne devons pas nous emprisonner nous-mêmes dans une camisole de force, mais trouver un système qui peut être changé au rythme d'une évolution dynamique.

"Telle est la véritable alternative qui s'offre au col blanc (au sens large): se conformer ou accepter le risque de modèles qui changent continuellement."

## Le professeur Kassalow propose un nouveau style de relations patronales-syndicales

Le professeur Everett M. Kassalow, spécialiste des relations de travail à l'université du Wisconsin, aux Etats-Unis, a suggéré hier aux employés du secteur public de prendre l'initiative en ce qui concerne la participation et la consultation des employés, sur-tout des professionnels, au sujet des décisions qui les concernent.

Les employés du secteur public, en particulier les cols blancs (ce qui englobe tout, sauf les employés manuels), ont commencé relativement tard à recourir au syndicalisme, a expliqué le professeur Kassalow à la 18e conférence annuelle du Centre de relations industrielles de l'université McGill. Ceci offre justement une occasion unique d'établir un nouveau style de relations patronales-syndicales, un style qui permet de éviter les luttes violentes que connaît le secteur privé et qui ne peut s'instaurer aujourd'hui dans le secteur public.

Dans le secteur public, la notion de profit n'existe pas. Les employés sentent qu'ils sont partiellement propriétaires (comme travailleurs et comme citoyens) du service public et ceci les incite à désirer le droit de critiquer leur direction. De plus, ils ont un niveau de scolarité moyen plus élevé que les employés manuels ceci les incite à désirer de plus en plus une participation aux décisions qui concernent leur travail; ce désir est déjà très manifeste chez les professionnels, en particulier les enseignants et les travailleurs sociaux et il pourrait bien être une des caractéristiques de plusieurs types de cols blancs.

Si l'administration publique se demande comment élargir au lieu de limiter le champ des relations patronales-syndicales, toutes sortes de possibilités nouvelles peuvent voir le jour, a continué M. Kassalow. Si les administrateurs pu-

blics décident de développer la consultation et tentent de partager l'élaboration des politiques avec leurs employés, une nouvelle forme de relations industrielles peut surgir, une forme ou un système basé sur une large coopération par opposition au système courant qui repose sur le conflit.

Tous les conflits désagréables ne disparaîtront pas pour autant entre employeurs et employés, mais ceux-ci pourraient alors s'insérer dans un cadre plus coopératif que celui qui existe dans le secteur privé au Canada et aux Etats-Unis.

Malheureusement, aujourd'hui, les attitudes des administrateurs publics semblent plutôt orientées vers un rétrécissement du champ des négociations collectives plutôt que vers un élargissement, a reconnu M. Kassalow. De telles attitudes vont probablement contribuer à engendrer des attitudes syndicales dures et militantes comme ce fut le cas dans le secteur privé.

Si les possibilités d'une co-détermination, d'une consultation ou d'une participation des travailleurs — le nom varie selon les pays — doivent se réaliser dans le secteur public, la direction doit en prendre l'initiative, a précisé M. Kassalow. Les syndicats ne peuvent que difficilement innover dans cette direction parce qu'ils ont trop de difficultés à clarifier leur identité et à affirmer leur droit d'exis-

## Suites de la première page

## OBJECTIF

dont la langue maternelle est le français.

Enfin, l'armée canadienne établira dans des locaux existant déjà à Saint-Jean-de-Québec un centre d'instruction de langue française pour la formation de spécialistes des différents métiers militaires.

Le ministre a précisé que l'efficacité militaire ne sera pas compromise par ce nouveau programme pas plus d'ailleurs que le système de promotion des militaires ou leurs droits et privilèges.

Il a d'ailleurs ajouté, qu'au-

dessus de l'échelon de l'unité, les forces continueront d'utiliser l'anglais, et les unités aériennes où le français est la langue prédominante emploieront également l'anglais au cours de leurs opérations aériennes, car dans le domaine de l'aviation cette langue sert aux communications presque partout dans le monde, en vertu d'une entente internationale.

M. Cadieux a expliqué que le nouveau programme qui complète d'autres mesures prises dans le même sens a pour but de faire suite à la politique sur le bilinguisme annoncée en avril 1966 par le premier ministre et qu'il cherche en outre à accroître la proportion des Canadiens

français dans les forces armées canadiennes.

"A l'heure actuelle a dit le ministre, bien qu'environ 27 pour cent des jeunes Canadiens qui s'engagent dans les forces armées proviennent de foyers francophones, ces jeunes gens ne représentent que quelque 15 pour cent de l'effectif total des forces. Cette situation découle du fait que le nombre des libérations est beaucoup plus élevé chez les militaires d'expression française."

"Le taux plus élevé des libérations se rattache directement aux difficultés qu'ils rencontrent lorsqu'ils essaient de suivre les cours d'instruction avancée en anglais."

## LE CANADA

Suite de la page 4

vie matérielle. Cela est très facile à concevoir sur le plan intérieur, mais cela vaut aussi pour le rôle que nous pouvons jouer sur le plan international.

## Le Canada dans le monde

Supposons réglés les problèmes constitutionnels. Supposons établie — ou rétablie — cette bonne entente entre Canadiens des deux langues dont on faisait autrefois si facilement état dans les banquets — un peu légèrement peut-être. Supposons encore que nous avons réglé nos grands problèmes économiques et sociaux, dans la mesure tout au moins où ils sont susceptibles de solutions durables. Ne voit-on pas tout de suite quel rôle magnifique pourra alors jouer notre pays sur le plan international? Non seulement aura-t-il réalisé chez lui, en petit, cette paix après laquelle soupire le monde, non seulement aura-t-

il réalisé l'harmonie entre groupes ethniques ou secteurs économiques ou géographiques divers, mais il se sera donné ainsi le moyen de transposer sur le plan de l'entraide internationale l'expérience remarquable qu'il aura tentée et réussie chez lui. Certains d'entre vous se souviendront sans doute de la remarquable conférence que prononçait aux journées d'études du parti libéral de 1966 la grande Barbara Ward. Vous y trouverez exprimé, bien mieux que je ne saurais le faire moi-même, l'essentiel de ma propre pensée là-dessus. Elle se résume en tout cas à peu près ainsi.

Un Canada matériellement riche, politiquement et économiquement stable, peut en ef-

fet jouer dans le monde un rôle magnifique. Il peut administrer d'une part la preuve que ce n'est pas parce que les hommes sont divers qu'ils sont condamnés à se haïr. Il peut d'autre part mettre ses ressources matérielles et humaines, sa connaissance des techniques modernes de production et de distribution au service de l'humanité tout entière. Ce n'est peut-être pas la seule façon de servir la cause de la paix. C'est en tout cas, il me semble, l'une des meilleures. Je ne conçois pas, en tout cas, de tâche plus exaltante pour le parti libéral et pour celui qui sera appelé à le diriger: faire demain pour le monde ce qui aura déjà été fait pour le Canada.

## PORT-ROYAL

1455 ouest, rue Sherbrooke



PAS DE MAJORATION A NOS LOYERS!!

Nos prix de location ou d'achat sont stationnaires jusqu'à nouvel avis.

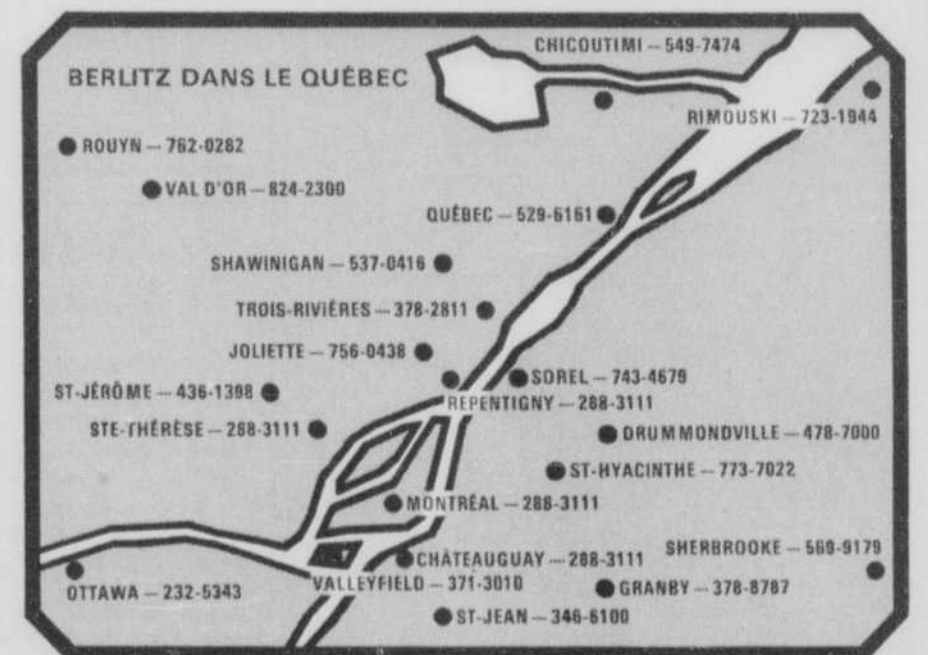
Un choix de Studio, 1, 2, 3 et 4 chambres à coucher avec leurs dépendances est encore disponible.

Sur rendez-vous seulement. Angèle Sola, 7-811. Courtier/ Biens Immobilières.

Bureau de Location sur les lieux 937-9511 et 937-3709.

Appartements Modèles ouverts: 10 a.m. à 5 p.m. Sam. et Dim. 2 p.m. à 6 p.m.

## 90 ANNÉES D'EXPERIENCE, DE RECHERCHES ET D'EXPANSION CONTINUE



## Cours de conversation anglaise

Également: espagnol — français — allemand — russe — italien — portugais — japonais. Leçons particulières — cours collectifs. Jour. Soir. — Toute l'année.

Écoles Berlitz Langues Vivantes

## GRATIS ET SANS ENGAGEMENT

□ Veuillez me faire parvenir tous les renseignements concernant les cours qui sont donnés à \_\_\_\_\_

□ Veuillez me réserver la date du \_\_\_\_\_ pour une leçon test, de démonstration et de familiarisation.

Nom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_ Tél.: \_\_\_\_\_

Écoles Berlitz-Langues Vivantes

Du Canada Ltée Siège Social: 1 Place Ville Marie, Montréal.

L.D.

# CINZANO

## sur glace

Vermouth rouge, doux—importé d'Italie

Vermouth blanc, sec—importé de France

## à défaut de la table de Cléopâtre



le CN vous promet une vraie table en toute quiétude à 4 pieds d'altitude!

bon repas bon repos bon voyage

• 2 Rapidos qui font le trajet en 4h 59 min. Départs de la gare Centrale: 11h00 (sauf le dimanche); 16h50 (tous les jours); 18h00 (vendredi et dimanche seulement).

• 3 autres trains quotidiens: le Lakeshore à 9h 10, le Bonaventure à 15h 40 et le Cavalier à 23h 55.

• Départs de la gare de Dorval environ 20 minutes après les départs de la gare Centrale.

• Toutes les places doivent être réservées.

Les jours de tarif Rouge:

billet simple de voiture-coach: \$8.20

billet simple de voiture-salon: \$15.20

CN

MONTREAL-TORONTO

## Arts et spectacles

SACHA GUITRY  
À LA CINÉMATHEQUE

La Cinémathèque canadienne terminera le 30 avril sa présente saison de projections publiques. Les événements majeurs en avril seront un hommage à Sacha Guitry et une série consacrée aux plus grands acteurs comiques de l'histoire du cinéma.

L'hommage à Sacha Guitry comprendra onze longs métrages réalisés de 1936 à 1958. Il débutera le vendredi 5 avril à 20 h 15 avec "Faisons un rêve", l'un des premiers films du célèbre dramaturge et comédien français qui disait qu'il faisait un film comme toute chose dans la vie, pour son plaisir d'abord et sans préméditation. Le même soir, quatre documentaires nord-vietnamiens récents seront présentés à 22 h 15.

Les plus grandes figures du cinéma comique se succéderont au cours de la série de vingt séances qui leur est consacrée: Max Linder, Chaplin, Langdon, Keaton, Lloyd, Laurel et Hardy, W.C. Fields, les frères Marx, Bouvill, Fernandel, Bob Hope, Peter Sellers, Jacques Tati, Darryl F. Zanuck, Albert Sordi, Jack Lemmon, Louis de Funès, Pierre Etaix, etc.

Parallèlement, le programme comprend du cinéma canadien (dont deux séances consacrées aux cinéastes de Vancouver, les 29 et 30 avril), la seconde tranche de la série d'animation "Image", enfin les deux derniers titres de la longue rétrospective Fritz Lang: "Man Hunt" (8 avril) et "The Blue Gardenia" (10 avril). Les projections ont lieu à l'auditorium du Physical Sciences Centre de l'université McGill.

COLETTE BOKY TRAVAILLERA  
AU TOURNAGE DE CARMINA BURANA

Colette Boky, la cantatrice canadienne-française de réputation internationale arrivera à Montréal vers la mi-avril. Au cours de ce séjour, elle travaillera au tournage du film en couleurs "Carmina Burana" de Carl Orff pour la télévision d'Etat. C'est Jean-Yves Landry qui signera la production "Carmina Burana".

## Le trio de Ramsey Lewis

Le trio de Ramsey Lewis sera à Montréal, à la Salle Wilfrid Pelletier de la Place des Arts pour un soir seulement, jeudi 18 avril.

Contrairement à la plupart des rois du jazz, Lewis a reçu une éducation musicale assez poussée, très tôt dans sa jeunesse. Il fut récipiendaire de plusieurs prix au Chicago Musical College ainsi qu'au Roosevelt University. A la sortie de l'université, il forma rapidement son propre trio avec qui il remporta ses premiers grands succès.

## THÉÂTRE

LA BOITE A CLEMENCE. "Sois toi-même, revue musicale de Clemence Desrochers et Pierre F. Brault. Vendredi (21h et 23h) et samedi 20h 30 et 22h 30.

COMEDIE-CANADIENNE. Jean-Pierre Ferland.

THEATRE DE L'ESCALE. Les Saltimbanques. "Equation pour un homme actuel" de Pierre Moretti. (au bateau-théâtre l'Escale). 21h.

THEATRE DE QUAT'SOUS. "Un goût de miel". 21.00. Samedi 20h. dimanche 17h 30.

THEATRE DU RIDEAU-VERT. L'Exécution de Marie-Claire Blais. Du

lundi au samedi à 20h30. Dimanche, matinée à 14h30, soirée 19h30.

PATRIOTE. Pierre Colve et Anna Liber.

NOUVELLE CIE THEATRALE. Salle du Gesù. La Mouette de Tchekhov. Soir en matinée, soit en soirée.

PLACE DES ARTS.

THEATRE WILFRID-PELLETIER. O.S.M. sous la direction de F.-P. Decker 20h.

THEATRE PORT-ROYAL. Le TNA présente "Le Rhinocéros" de Ionesco. 20h30.

THEATRE MAISONNEUVE. Sound of Ireland. 8.30.

## CINÉMA

## EN LANGUE FRANÇAISE

AMHERST. "Comment épouser un premier ministre". 11.15 - 2.15 - 5.35 - 8.40 - "Un médecin constate". 12.30 - 3.40 - 7.00 - 10.10.

RIJOU. "Bazooka pour un espion". 12.30 - 3.43 - 6.36 - 9.49 - "Les yeux cernés". 2.03 - 5.16 - 8.29.

BONAVENTURE. "L'Étranger". 1.05 - 3.10 - 5.15 - 7.15 - 9.20.

CANADIEN. "Helga". 2.15 - 5.50 - 9.30 - "A nous deux Paris". 12.30 - 4.10 - 7.45.

CHAMPLAIN. "Comment voler un million". 2.05 - 6.01 - 9.57 - "Une sacrée fripouille". 12.10 - 4.06 - 8.02.

CHATEAU. "La main chaude". 1.05 - 4.30 - 7.55 - "Cover Girls". 2.50 - 6.15 - 9.40.

CRÉMAZIE. "La mélodie du bonheur". 8.15. Matinée mercredi 1.15.

DAUPHIN. "Vivre pour vivre". 7.15 - 9.40 - 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.40.

ELECTRA. "Le tombeau de ces demoiselles". 1.38 - 4.54 - 8.10 - "Le justicier de l'Arizona". 12.00 - 3.16 - 6.32 - 9.48.

ELYSEE. Salle Resnais. "Kid Sentiment". 7.30 - 9.30 - 11.30 - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (sam. 10.00).

FLIEUR DE LYS. "A cœur joie". 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

FRANCAIS. "La main chaude". 1.00 - 4.20 - 7.40 - "Cover Girls". 2.50 - 6.00 - 9.20.

GRANADA. "Cover Girls". 1.10 - 4.35 - "La main chaude". 2.50 - 6.15 - 9.40.

JEAN-TALON. "Les Arnauds". sem. 6.20 - 10.15 - Dim. 2.35 - 6.20 - 10.15 - "Route de Corinthe". sem. 8.05 - Dim. 12.30 - 4.10 - 8.05.

MAISONNEUVE. "Les Arnauds" sur sem. 6.20 - 10.15 - Dim. 2.35 - 6.20 - 10.15 - "Route de Corinthe" sem. 8.05 - Dim. 12.30 - 4.10 - 8.05.

MERCER. "Le justicier de l'Arizona". 8.05 - 11.30 - 1.33 - 4.49 - 8.05 - "Le tombeau de ces demoiselles". 6.30 - 9.48 - 12.00 - 3.16 - 6.32 - 9.48.

PAPINEAU. "Dr. Zivago". 2.15 - 8.15.

PARISIEN. "La grande Vadrouille". 10.00 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.30.

PLAZA. "Helga". 2.15 - 5.50 - 9.30 - "A nous deux Paris". 12.30 - 4.10 - 7.45.

RIVOLI. "Un médecin constate". 12.30 - 3.30 - 6.35 - 9.45 - "Comment épouser un premier ministre". 1.55 - 5.05 - 8.10.

ST-DENIS. "Les yeux cernés". 12.35 - 3.48 - 6.41 - 9.54 - "Bazooka pour un espion". 1.55 - 5.08 - 8.21.

VERDI. "La Bombe" (The War Game) de Peter Watkins. 6.30 - 9.30.

## EN LANGUE ANGLAISE

VILLERAY. "Le justicier de l'Arizona" et "Le tombeau de ces demoiselles".

ATWATER. "Guests Who's Coming to Dinner". 12.50 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 9.40.

AVENUE. "Bedazzled". 1.00 - 3.00 - 5.10 - 7.15 - 9.25.

CAPITOL. "Will Penny". 10.05 - 12.20 - 2.35 - 4.50 - 7.05 - 9.30 - 4.10 - 7.45.

CINERAMA-IMPERIAL. "Custer of the West". 8.30. Mats. mer. et sam. 2.00 - dim. 2.00 - 7.30.

THE CINEMA WESTMOUNT SQUARE. "In Cold Blood". 1.15 - 3.50 - 6.20 - 8.55.

KENT. "Gone with the Wind". 8.15 - Matinées mer., sam. et dim. 2.15.

OEWS. "P.J.". 10.05 - 12.25 - 2.40 - 4.55 - 7.10 - 9.30.

PALACE. "The Good, the Bad & the Ugly". 10.00 - 12.45 - 3.30 - 6.15 - 9.05.

PLACE DU CANADA. "The Game is Over". 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.10 - 9.15.

PLACE VILLE-MARIE. (petite salle). "Tell Me Lies". 12.30 - 2.30 - 4.30 - 6.30 - 8.30.

SEVILLE. "Hail a Sixpence". 8.15 - 11.30 - 1.33 - 4.49 - 8.05 - "Le tombeau de ces demoiselles". 6.30 - 9.48 - 12.00 - 3.16 - 6.32 - 9.48.

STRAND. "The Doctor Speaks Out". 1.40 - 3.40 - 5.35 - 7.35 - 9.35.

VERDI. "The War Game" de Peter Watkins. 8.00.

WESTMOUNT. "Poor Cow". 1.00 - 3.00 - 5.10 - 7.10 - 9.30.

YORK. "Bonnie and Clyde". 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.05 - 9.25.

## EN LANGUES ÉTRANGÈRES

Danois s.-t. anglais.

EMPIRE. "Virtue Runs Wild". 7.00 - 9.15 - 11.30 - 1.00 - 3.00 - 5.00 - 7.00 - 9.25.

Italiens s.-t. anglais.

FESTIVAL. "Arid Summer". 7.30 - 9.30 - 11.30 - 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

Japonais s.-t. anglais.

ART. "Blind Devotion". 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.

Suédais s.-t. anglais.

SNOWDON. "I, A Woman". 1.05 - 3.15 - 5.20 - 7.30 - 9.40.

VAN HORNE. "Elvira Madigan". 1.30 - 3.35 - 5.35 - 7.35 - 9.40.

VENDOME. "Love Motes". 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30.

CINÉMATHEQUE CANADIENNE. Relâche le mercredi.

## Concert-dollar du Montreal Star

## Une voix notable: Marina Krilovici

par Jacques Thériault

Sous l'égide du Montreal Star, l'Orchestre Symphonique de Montréal présentait — lundi soir — le dernier de quatre concerts annuels au Forum. A cette occasion, le soprano roumain Marina Krilovici se produisait pour la seconde fois devant un auditoire montréalais. C'est, en effet, cette jeune chanteuse (25 ans) qui a remporté le premier prix du Concours International d'art vocal, en juin dernier à la Place des arts.

Toujours est-il que Marina Krilovici est une soliste déjà "glorieuse" sans être écrasante. Elle est en possession de moyens vocaux notables, auxquels s'ajoute une présence scénique sans défaillance. Physiquement gracieuse et élégante, elle est destinée aux rôles de jeunes premières à l'opéra, et n'est pas de celles-là qui souffriraient mal de porter le léopard sur une scène! Mais cet atout serait bien

inutile si Marina Krilovici n'était douée d'une voix qui porte avec beaucoup de naturel dans le médium.

Elle avait inscrit au programme "Pleurez mes yeux" (Le Cid de Massenet), "Air de conception" (L'heure espagnole de Ravel), "La mamma morta" (André Chénier de Giordano) et "Pace, pace" (La force du destin de Verdi). C'est dans l'art de Massenet que le médium et l'aigu de son timbre étaient le plus frappants. Il faut dire également que, malgré une mauvaise mise en place des microphones, sa diction française était impeccable. Néanmoins, elle culmina dans le répertoire italien et triompha dans l'air de Verdi. Pour donner suite à l'ovation prolongée du public, le soprano donna en rappel l'ariette de Lauretta du Gianni Schicchi de Puccini. Sous la direction de Franz-Paul Decker, les musiciens se révélèrent

d'excellents compagnons musicaux pour la soliste.

Afin de permettre à la chanteuse de se "détendre", on inséra le "Caprice italien, Op. 45" de Tchaikovsky au milieu de sa performance, plutôt que de le jouer (tel que prévu) en début de programme. Vraiment, il n'était pas nécessaire d'imposer doublement cette oeuvre insipide et sirupeuse: d'abord aux musiciens qui l'ont assez jouée pour en être dégoûtés, puis au pu-

blic qui est loin d'être dupe (malgré la "fausse popularité" de l'oeuvre). Il existe suffisamment de mauvais enregistrements du Caprice italien, pour que ceux qui le prennent puissent l'écouter tranquillement chez eux, en tricotant ou en remplissant leurs formules d'impôts.

La soirée se termina sur l'audition de la Symphonie No. 9, dite du Nouveau Monde de Dvorak. Franz-Paul Decker n'a pas mis entièrement en valeur le charme rustique de la symphonie. On aurait aimé, en tout cas, un scherzo plus ferme. Plus coulant, plus ramassé, fut le largo que les musiciens traduisirent avec un lyrisme non retenu.

## dès VENDREDI POUR UNE SEULE SEMAINE!

UN CHEF-D'OEUVRE DE BEAUTÉ FÉERIQUE!

## "LA BELLE AU BOIS

DORMANT" en couleur

musique de TCHAIKOVSKY avec LE BALLET RUSSE SERGEYEV

7.00 - 9.15 p.m.

451, OGILVY - 274-4521

empire

DERNIÈRES SÉANCES: VIRTUE RUNS WILD

théâtre du rideau vert  
CRÉATION CANADIENNE

## L'Exécution

pièce de MARIE-CLAIRE BLAIS  
mise en scène Yvette Brind'Amour  
décor: Wiestrich - costumes: Barbeau  
Ou Stella 844-1793-4664 St-Denis.

LES ARTISTES NORD AMÉRICAINS &amp; COMPAGNIE L.TÉE

PRÉSENTENT

count  
basieET SON  
ORCHESTRE

4 AVRIL '68 à 8:30pm.

PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER  
MONTREAL 18 (QUEBEC), TEL. 842-2112

LES PRODUCTIONS SAMUEL GESSER PRÉSENTENT

MONIQUE  
LEYRAC

★ le record

d'assistance

d'Expo

Théâtre 67

du 25 au 28 AVRIL

SOIRÉES: 2.00 - 2.50 - 3.50 - 4.50 - 5.50

MATINÉE LE DIMANCHE: 2.00 - 2.50 - 3.50 - 4.50

PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER  
MONTREAL 18 (QUEBEC), TEL. 842-2112

## LE GROUPE DE LA PLACE ROYALE

présente un spectacle de

## DANSE MODERNE

sous la direction de Jeanne Renaud

Lundi le 25 mars, 1er avril et 8 avril à 20.30

Les billets sont en vente au Théâtre Port-Royal

PLACE DES ARTS THÉÂTRE PORT-ROYAL  
MONTREAL 18 (QUEBEC), TEL. 842-2112

**CINERAMA** 7 h. 30 DIM. - 8 h. 30 LUN. au SAM  
2 h. MER., SAM., DIM.

**CINERAMA** **CUSTER OF THE WEST**  
et **TECHNICOLOR**

Fauteuils réservés en vente par poste ou au théâtre  
Jules Jacob Music. Morgan (Morgans) Boul-  
levard Dorval - Roi des Bas Prix (Morgans) Faucher.  
C.T. Pont-Viau.

POUR TOUTE LA FAMILLE  
en matinée  
comme en  
soirée

**IMPERIAL CINERAMA**

1430 Bligny, Mt. Av. 8-7102 ou 5603

**DERNIERS 21 JOURS**

METRO STATION PLACE DES ARTS

"Le Parisien" est fier de présenter  
le plus grand succès du  
Cinéma Français

**UN FOU-RIRE COLOSSAL!**

**LOUIS DE FUNES**

**LA GRANDE VADROUILLE**

BOURVIL  
TERRY-THOMAS

**LE PARISIEN**

TOUS LES JOURS

10.00-12.15  
2.30-4.45  
7.00-9.30 p.m.

Tel. 861-2697, 480, Ouest Ste. CATHERINE

le très grand film de

**PETER WATKINS**

**"A NE PAS MANQUER"**  
"EXTRAORDINAIRE!"

**LA BOMBE**

**THE WAR GAME**

version française: 6.30-9.30  
version originale angl.: 8.00

Vendredi relâche de "LA BOMBE"  
Un soir seulement: première mondiale  
"FACES" de John Cassavetes

Laissez-passer  
disponible au cinéma

**CINÉ-ART FILMS**

**BIENTÔT LE NOUVEAU LOUIS DE FUNÈS FANTOMAS #3**

14 ANS

TOUT CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR  
SUR L'ÉDUCATION SEXUELLE  
• LA CONCEPTION • LA FÉCONDATION  
• LA NAISSANCE... etc.

**HELGA**

la vie INTIME  
d'une jeune femme

COMPLÉMENT DE PROGRAMME  
12.30 - 2.15 - 5.50 - 9.30

**A NOUS DEUX, PARIS!**

**PLAZA CANADIEN** STATION BEAUBIEN 274-6155 6505, ST-HUBERT  
STATION BEAUBIEN 523-5180 1204, E. STE-CATHERINE

VOUS L'AVEZ AIMÉ COMME CHANTEUR  
VOUS L'AIMERIEZ DAVANTAGE  
COMME ACTEUR!

**ADAMO**

**LES ARNAUD**

(14 ANS) BOURVIL

CHRISTINE DELAROCHE  
COMPLÉMENT DE PROGRAMME  
JEAN SEBERG LA ROUTE DE CORINTHE

**JEAN-TALON** JEAN-TALON, À L'EST DE PIERRE 723-7000  
MAISONNEUVE 3019, E. SHERBROOKE 525-2174

EN SEMAINE: 6.20 - 8.05 - 10.15 - DIMANCHE des 12.30

dès VENDREDI  
"OSCAR" REVIENT POUR TOUS  
A LA DEMANDE GÉNÉRALE!

**LOUIS DE FUNÈS**

**OSCAR**

POUR TOUS

1.30 - 3.30 - 5.30  
7.30 - 9.30

**5<sup>e</sup> MOIS!**  
ET LE SUCCÈS CONTINUE!

858, E. STE-CATHERINE  
STATION BEBI - 288-3303

dès VENDREDI  
"VOUS FASCINE PAR SON AUDACE!" - L'EXPRESS

**NIGHT GAMES**

RÉSERVE AUX ADULTES (18 ANS)

V.O. SUÉDOISE AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS

INGRID THULIN • RÉALISÉ PAR MAJ ZETTERLING

"MAI ZETTERLING NE MANQUE CERTES PAS DE TALENT!" - Le Figaro

Semaine: 7.30 - 9.30  
Dimanche: 1.30 - 3.30  
5.30 - 7.30 - 9.30

**FESTIVAL** 1204, E. STE-CATHERINE  
STATION BEAUBIEN - 525-8400

DERNIÈRES SÉANCES: ARID SUMMER

## Arts et spectacles

Radio  
TélévisionLe Pain quotidien  
remplace le  
Réveil rural

«C'est le réveil de la nature, tout va revivre au grand soleil!» Cette chanson, que les auditeurs de Radio-Canada entendaient tous les jours depuis trente ans, a cessé d'être le signal de l'émission **le Réveil rural**, à compter du lundi 1er avril. En effet, avec «le réveil de la nature», avec la venue du printemps, **le Réveil rural** a été remplacé par une nouvelle série d'émissions agricoles intitulée **le Pain quotidien**.

À l'heure du renouveau dans tous les domaines, voilà que l'émission de midi trente, devenue presque une institution, a été rajournée, remodelée pour intéresser non seulement le monde agricole mais aussi la population urbaine. **le Pain quotidien**, ça intéresse tout le monde: celui qui le peaufine comme celui qui le mange. Sans le cultivateur, sans l'agriculteur, sans l'éleveur, le consommateur urbain se serait fort maigre et, vice versa, sans le consommateur, le cultivateur, l'agriculteur ou l'éleveur n'aurait pas leur raison d'être.

La nouvelle émission **le Pain quotidien** suivra de près l'actualité agricole. Chaque jour, une personnalité, directeur ou membre d'associations agricoles telles que l'U.C.C., d'associations d'éleveurs ou de producteurs, sera interviewée sur l'événement agricole de l'heure.

**Le Pain quotidien**, qui se veut une vulgarisation des questions agricoles, compor-

tera une foule d'autres chroniques. On y trouvera, comme au temps du **Réveil rural**, les pronostics de la météo, la revue des cours du marché à l'adresse des producteurs, les avis saisonniers, etc. On y trouvera aussi une chronique de Mme Hélène Leduc, diététiste, à l'intention des consommateurs. Elle y parlera de cuisine canadienne et donnera à l'occasion des recettes de plats régionaux. Mlle Michèle Parent, d'Ottawa, renseignera régulièrement les auditeurs sur le travail et les récentes décisions des différents ministères fédéraux, tels que le ministère des Pêcheries, le ministère de l'Agriculture, le nouveau ministère des Consommateurs, et d'organismes tels que l'Institut de recherches en alimentation. Mme Jocelyne Gauvin tiendra, pour sa part, une chronique de nutrition et d'alimentation.

Le réalisateur du **Pain quotidien**, Marc Perron, se propose aussi d'inclure à son émission une chronique du marché, à l'intention des ménagères. Cette chronique donnera des précisions sur la qualité et les prix des produits. Les auditeurs trouveront encore une chronique de bricolage, tenue par André Daveluy et des renseignements sur le soin et l'entretien des petits animaux de maison tels chiens, chats et oiseaux, avec Mlle Danielle Bergeron, technicienne vétérinaire. Enfin, **le Pain quotidien** comportera des conseils en horticulture, des renseignements sur l'entretien des plantes, des fleurs, etc., pour remplacer l'émission hebdomadaire **Jardins plantureux**, jardins fleuris. **Le Pain quotidien** aura pour animateurs Germain Lefebvre, Gustave Larocque et Jean-Guy Roy. Le réalisateur Marc Perron participera aussi à l'émission et présentera certains sujets au programme.

Le Service des émissions rurales, que dirige Armand Bérubé, continuera de présenter aux auditeurs de la chaîne française une émission le samedi à midi trente.

Au grand air, animée par Serge Deyglun et Richmond Pelletier, deviendra **l'Homme et le sol**, à compter du 7 avril. On y parlera de chasse, de pêche, de tourisme, de camping et de vie au grand air.

Ce renouveau des émissions rurales contribuera sans doute à rapprocher davantage «le rat de ville et le rat des champs».

## Un centre de formation et de placement pour les hôtesse

Afin de mieux accueillir les visiteurs, touristes, congressistes, hommes d'affaires et industriels dans la métropole et leur assurer un séjour profitable, Mme Madeleine Bélanger établissait à Montréal, à la fin de janvier dernier, un service nouveau connu sous le nom «Les hôtesse du Canada».

Au cours d'une conférence de presse qui avait lieu hier, en fin d'après-midi, à l'hôtel Bonaventure, Mme Bélanger a expliqué que la nouvelle société, unie en Amérique, n'a rien à voir avec Expo 67 ou Terre des hommes, sauf que plusieurs de ses hôtesse ont été recrutées parmi les hôtesse officielles de l'Expo. La société qu'elle dirige est une entreprise privée et faisait il y a quelque temps les démarches nécessaires pour obtenir une charte fédérale.

Ce nouveau service d'hôtesse compte présentement 35 jeunes filles triées sur le volet, nous assure Mme Bélanger. «Nous sommes particulièrement exigeantes dans le choix de nos hôtesse: elles doivent posséder une personnalité agréable, savoir se présenter, être discrètes et efficaces, intelligentes (cela va de soi), très soignées dans leurs vêtements, leur coiffure et leur maquillage. Toutes doivent parler au moins le français et l'anglais, mais la plupart de celles que nous avons déjà engagées parlent trois langues et certaines même six ou sept».

Mme Bélanger connaissait déjà l'existence de sociétés identiques en Europe, particulièrement à Paris. L'idée lui est venue plus que jamais de fonder un service d'hôtesse à Montréal quand l'automne dernier elle assistait à Sorel, au lancement du briseglace «Anbrose Shea». Plus de 3.000 personnes étaient présentes à la cérémonie et il n'y avait pas de guides pour les diriger dans leur visite du bateau. «Ce fut, dit-elle, la confusion complète».

Mme Bélanger s'aperçoit, dès le mois de juin, mettre à la disposition des touristes, des compagnies industrielles et commerciales, plus de deux cents hôtesse. Mme

Lise Jahnke, ancienne hôtesse à l'Expo, est chargée du recrutement et de l'entraînement des jeunes filles.

Les hôtesse, qui ne sont connues du client que par leur prénom et un numéro de matricule, peuvent appartenir à des catégories différentes: hôtesse de démonstration, hôtesse «shopping», hôtesse affaires et hôtesse V.I.P. Les hôtesse de démonstration sont assignées aux travaux d'exposition où elles doivent recevoir les visiteurs et fournir tous les renseignements concernant les produits en montre.

Si par ailleurs un congrès a lieu à Montréal, et que pen-

soient transportés à l'hôtel, leur assurent l'utilisation d'un bureau, d'un secrétariat, d'un service télex, une salle de conférence, etc., et préparent ou confirment les rendez-vous d'affaires de leurs clients.

Les hôtesse V.I.P. par contre offrent leurs services pour les réceptions diplomatiques ou d'ordre social.

Les hôtesse du Canada portent un joli tailleur marine, dessiné spécialement à leur intention par le couturier Marie-Paule.

La nouvelle société a déjà offert ses services au maire Drapeau, mais aucune entente officielle n'a encore été conclue pour Terre des hom-



Mme Madeleine Bélanger, directrice des «Hôtesse du Canada».

dant les séances d'études, les épouses des congressistes désirent visiter les centres d'intérêt touristique, les boutiques ou grands magasins, les instituts de beauté, les cinémas, théâtres, restaurants, c'est à l'hôtesse «shopping» qu'elles auront recours, et c'est vers des établissements choisis que les clients seront dirigés.

Les hôtesse affaires ont des responsabilités différentes. Elles assurent le transport de leur visiteur dès l'arrivée à l'aéroport ou au train, s'assurent que leurs bagages

mes. Les hôtesse du Canada espèrent être également présentes à l'exposition internationale d'Osaka, au Japon, en 1970. Elle peut également diriger des groupes en Europe avec la collaboration des hôtesse de France et vice versa.

La société «Les hôtesse du Canada», résume Mme Bélanger, répond à un besoin; c'est un organisme de prestige au service des compagnies, des groupes touristiques, des gouvernements et des associations.

Pour éviter les thromboses,  
mangez moins de chocolat

Sur notre photo quelques membres du comité d'organisation du bal de l'hôpital Santa Cabrini. Dans l'ordre habituel Mme Antonella Javicoli, le Dr Corrado Mastropasqua et au centre Mme Walter Kunstler. Son Excellence le lieutenant-gouverneur Hughes Lapointe et Mme Lapointe présidenteront ce bal qui aura lieu le 19 avril prochain. Le thème sera «Via Veneto» et rappellera l'une des plus belles rues de Rome. Cet événement mondain aura lieu au Château Champlain. Tous les profits de cette soirée seront versés au fonds de recherches scientifiques de l'hôpital Santa Cabrini.

COURS DE FORMATION SOCIALE  
par correspondance  
INSTITUT DE FORMATION SOCIALE  
DU QUÉBEC INC.

Annexe à l'Université de Sherbrooke.  
Subventionné par le Ministère de l'Éducation.

Pour renseignements:

750, rue Genest, Sherbrooke, Qué.  
Tel.: Montréal, 527-8831

## PAQUES À NEW YORK

PAR AUTOBUS - TRAIN - AVION

Voyage de fin de semaine avec séjour à l'hôtel SHERATON-ATLANTIC, 54e Rue et Broadway, à côté des grands magasins Macy's et Gimbel's et de l'édifice Empire State. Transferts et manutention des bagages, pourboires, taxes, échange compris.

Programme complet de visites touristiques à prix réduits. Quartier Latin - Radio City - Rockefeller Center - Statue de la Liberté - Edifice Empire State - Nations-Unies - Tour de la ville en Autocar.

## VOYAGES

## TRAVELAIDE

1010 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, 861-7272

Messina, Edifice Carré Dominion

Semaine ouverte de 9 h. à 9 p.m. - Le samedi jusqu'à 5 h.

La relaxation, une méthode de  
contrôle qui apprend à mieux vivre

L'idée de relaxation est l'objet d'une popularité de plus en plus importante à notre époque superactive où chacun se plaint de n'avoir plus la possibilité de se reposer, où les moments de détente sont des temps privilégiés.

Beaucoup de gens aspirent à trouver le repos en eux-mêmes, nous dit Mme Geneviève Rostworowska, professeure de relaxation, mais bien peu de personnes savent comment y arriver véritablement.

«La relaxation ne consiste pas à se coucher sur un fauteuil «relax» et à peindre en rose les murs gris de la cité, mais à s'asseoir sur un petit escabeau, à relaxer ses muscles à l'intérieur et à voir les murs de la cité autrement qu'avec des lunettes noires», écrivent les docteurs P. Geissmann et Robert Durant de Bousingen, les auteurs du livre

«Les méthodes de relaxation».

Mme Geneviève Rostworowska, installée à Montréal depuis un an et qui donne des cours de relaxation à l'école normale de musique à Westmount, a suivi à Paris les cours de formation à l'enseignement de la relaxation donnés par Maurice Martenot. Dès le 8 avril prochain, elle ouvrira son propre studio, rue Sherbrooke ouest.

Les cours de relaxation s'adressent aux femmes et aux hommes de tous âges, qu'ils soient hommes d'affaires, professeurs, artistes, mères de famille, secrétaires, étudiants car au rythme où nous vivons, il est utile à chacun de savoir se détendre et relaxer.

La vraie relaxation, nous dit Mme Rostworowska, est une science qui s'apprend. C'est le moyen le plus efficace et le plus naturel d'agir

sur la fatigue nerveuse. Elle développe en nous une meilleure qualité d'état intérieur qui procure le calme et la paix nécessaires pour reprendre son élan.

On peut y arriver par une série d'exercices de «décochage musculaire»; la méthode Martenot accorde également beaucoup d'importance à la respiration et à la décontraction.

Ce qui est intéressant dans cette méthode, souligne notre interlocutrice, c'est que l'on peut la mettre en pratique dès que l'on dispose de quelques instants de liberté, même si ce n'est que cinq minutes. On peut y avoir recours au milieu du jour pour éliminer la tension et la fatigue qui pèsent sur les épaules.

La séance de relaxation avec le professeur, celle où l'on apprend à prendre conscience de tous ses muscles pour arriver à les contrôler et à se détendre, est d'une heure par semaine. Mais il est demandé à chacun de s'entraîner personnellement chaque jour pendant vingt minutes (deux périodes de dix minutes) en refaisant à la maison les exercices enseignés. Certains de ces exercices, exécutés le soir, avant d'aller au lit, incitent au sommeil.

La relaxation, explique Mme Rostworowska, apporte les mêmes effets que le yoga, mais convient davantage à la majorité des gens. Conçu par et pour des orientaux, le yoga correspond à leur mode de vie et à leur tempérament, ce qui n'est pas toujours le cas pour nous. Le yoga est une succession de postures tandis que la relaxation sont des exercices exécutés debout, allongé, ou assis et qui entraînent le relâchement musculaire. Le repos corporel et la détente physique que cette méthode procure, permettent en quelques instants de rassembler les énergies dispersées et de retrouver des forces nouvelles.

Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires sur cette méthode de relaxation si précieuse à notre époque d'agitation, vous pouvez vous adresser directement à Mme Rostworowska, 731-6764.

R.R.

Le retour au travail à 40 ans  
exige adaptation et persévérance

TORONTO - Vingt-cinq Torontois suivent un cours pour se rendre compte si elles désirent vraiment travailler et où elles pourraient trouver des emplois, et si elles croient possible de se remettre à l'étude ou de reprendre une carrière.

Ce cours est donné un matin par semaine sur une période de 15 semaines, pour un groupe de femmes toutes âgées de plus de 30 ans, et mères de famille, possédant plus ou moins d'expérience dans le monde du travail.

Le programme du cours comprend des conseils individuels, une série de conférences sur le climat social et économique d'aujourd'hui, et d'autres causeries portant sur les différentes carrières notamment au service civil, dans l'enseignement ou le commerce.

Le cours a commencé le 14 février sous l'égide de Sylvia Campbell, conseillère auprès des élèves du Atkinson college, à l'Université York, et organisé sous les auspices du Centre des cours postsecondaires de cette université.

Toutes ces femmes ont terminé leurs études secondaires et, pour la moitié du groupe, elles sont âgées de 45 à 49 ans, et leurs enfants ont atteint l'âge d'adolescence.

Elles estiment que pour augmenter leur savoir, elles doivent suivre les cours accélérés. Plusieurs d'entre elles souhaitent trouver des emplois à temps partiel, du moins pour commencer.

## Quelques cas

Mme James Carnegie, qui est mariée depuis 13 ans, possède une vaste expérience comme bénévole, mais aucune pour un travail rémunéré. Elle a déjà eu l'occasion d'enseigner à des enfants handicapés, et avait accepté cette tâche qu'elle assumait durant trois mois.

Maintenant, Mme Carnegie veut organiser son existence différemment en conciliant ses responsabilités familiales et un emploi à l'extérieur.

Mme Kenneth Cameron possède une formation de thérapeute mais sans jamais l'avoir utilisée dans un travail. Dans son cas, ce n'est pas la question d'argent qui l'incite à chercher un emploi.

Centre de jour ou  
colonie de vacances

Les Soeurs Franciscaines missionnaires de Marie désirent faire part aux familles qu'elles mettent à leur disposition un Centre de jour ou garderie s'adressant à des petits, garçons et filles, de 3, 4 et 5 ans. Pendant l'été ce centre de jour se transforme en colonie de vacances et est ouvert aux enfants de 5 à 8 ans. On peut obtenir des renseignements en s'adressant au Centre N.-D. des Petits: 279-7311, local 31.

Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires sur cette méthode de relaxation si précieuse à notre époque d'agitation, vous pouvez vous adresser directement à Mme Rostworowska, 731-6764.

R.R.

UN CAMP DE VACANCES  
RECONNU

pour garçons et filles  
de 6 à 14 ans

## SPORTS DE PLEIN AIR - ÉDUCATION

## SÉCURITÉ - CONFORT

COLONIE DE VACANCES AIR-SOLEIL  
AU MONT CASTOR - STE-AGATHE-DES-MONTS

Membre accrédité auprès de l'Association des Camps du Québec  
En fonction depuis 1960

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION:

Mme J. Flaman - 4923 Ave. Carlton Mtl. - 739-0552

## Horaires-TV

## MERCREDI

Le sigle C marque une  
émission en couleur.

## CBFT 12

|       |                                      |
|-------|--------------------------------------|
| 9.55  | Aujourd'hui à CBFT                   |
| 10.00 | Télévision scolaire                  |
| 10.30 | Monsieur surprise présente           |
| 10.45 | La Souris-Verte                      |
| 11.00 | Les Saintes Chéries                  |
| 11.30 | Long métrage:                        |
|       | «La chance d'être femme» - Comédie.  |
| 1.15  | Cine-feuilleton:                     |
|       | «La femme de feu» (#3).              |
| 1.30  | Long métrage:                        |
|       | «Autopsie d'un crime» - Policier.    |
| 3.00  | Femme d'aujourd'hui                  |
| 4.00  | Bobino                               |
| 4.30  | La boîte à surprise                  |
| 5.00  | Robin Fusée                          |
| 5.30  | Ultraman                             |
| 6.00  | Jeunesse oblige: Les copains d'abord |
| 6.25  | Nouvelles du sport                   |
| 6.30  | Téléjournal                          |
| 6.45  | Aujourd'hui                          |
| 7.30  | A guchet ferme                       |
| 8.00  | O'berville                           |
| 8.30  | Expo-Scopitone                       |
| 10.00 | Emission Spéciale                    |
| 11.00 | Téléjournal                          |
| 11.20 | Supplément régional                  |
| 11.30 | Nouvelles du sport                   |
| 11.35 | Sauve qui peut                       |
| 12.30 | Téléjournal                          |

## CFTM 10

|       |                                         |
|-------|-----------------------------------------|
| 7.15  | Musique et musique                      |
| 7.30  | Les p'tits bonshommes                   |
| 7.35  | Metro-Mat                               |
| 8.45  | 36-24-36                                |
| 9.00  | Toast et café                           |
| 10.00 | Voix de femmes                          |
| 10.35 | Edith Seret                             |
| 10.45 | L'école du bonheur                      |
| 11.00 | Voix de femmes                          |
| 11.30 | Éternel Amour                           |
|       | «Printemps à Paris» (#4).               |
| 12.00 | Première édition                        |
| 12.15 | Cine-roman:                             |
|       | «Les deux gosses» (#1).                 |
| 12.30 | Cine-midi:                              |
|       | «L'affaire Maurizius» - Drame - France. |
|       | Cine-mercredi:                          |
|       | «Au petit bonheur» - Comédie - France.  |
| 3.30  | A vous de jouer                         |
| 4.00  | Le dernier des machos                   |
| 4.30  | Le zoo du capitaine Bonhomme            |
| 5.30  | Zorro                                   |
| 6.00  | Télé-méto                               |
| 6.30  | Sports-Images                           |
| 6.50  | Télé-méto                               |
| 7.00  | Dernière heure                          |

Mangez du beurre  
MY COUNTRY

fabrique par  
Lactan

|       |                                  |
|-------|----------------------------------|
| 7.15  | Télé-Méto                        |
| 7.30  | Le fugitif                       |
| 8.30  | Real Gigueur ilimite             |
| 9.30  | Les incorruptibles               |
| 10.30 | Deux pianos                      |
| 10.45 | Dernière heure et météo          |
| 11.00 | La ronde des sports              |
| 11.15 | Cinéma:                          |
|       | «Avril à Paris» - Comédie - G.U. |
| 12.45 | Dernière édition                 |
| 12.55 | Fermeture                        |

## CBMT 13

|       |                                       |
|-------|---------------------------------------|
| 8.15  | Test Pattern and Music                |
| 9.09  | Today on CBMT                         |
| 9.15  | Montreal Notebook                     |
| 9.30  | Quebec School Telecast                |
| 10.00 | Quebec School Telecast                |
| 10.30 | Friendly Giant                        |
| 10.45 | Chef Helene                           |
| 11.00 | Mr. Dress Up                          |
| 11.26 | Pick of the Week                      |
| 11.55 | CBC TV News                           |
| 12.00 | Serial Six                            |
| 12.30 | Search for tomorrow                   |
| 12.45 | The Guiding Light                     |
| 1.00  | Mid Day Report                        |
| 1.04  | Calendar                              |
| 1.30  | As the World Turns                    |
| 2.00  | Love is a Many Splendored Thing       |
| 2.30  | Coronation Street                     |
| 3.00  | Take Thirty                           |
| 3.30  | Edge of Night                         |
| 4.00  | Bonne Prud'homme                      |
| 4.30  | Upside Town                           |
| 5.00  | The mark of Zorro                     |
| 5.30  | Let's Go                              |
| 6.00  | He and She                            |
| 6.31  | Evening Report                        |
| 7.00  | Seven on Six                          |
| 7.24  | Sports                                |
| 7.30  | The Mothers-in-Law                    |
| 8.00  | Mission Impossible                    |
| 9.00  | Federal Liberal Leadership Convention |
| 11.00 | CBC National News                     |
| 11.19 | Viewpoint                             |
| 11.26 | Night Report                          |
| 11.36 | Sports Final                          |
| 11.42 | Movie Cavalcade:                      |
|       | «Carry on Regardless»                 |
| 1.00  | Final Report                          |

## CFCE 12

|       |                          |
|-------|--------------------------|
| 9.00  | Sound of 12              |
| 9.15  | Newsroom 12              |
| 9.30  | University of the air    |
| 10.00 | Romper Room              |
| 10.30 | Magic Tam                |
| 11.00 | Mike Douglas Show        |
| 12.30 | Little People            |
| 1.00  | Photo Finish             |
| 1.30  | Mr. and Mrs.             |
| 2.00  | In Town                  |
| 2.30  | People in Conflict       |
| 3.00  | Magistrate Court         |
| 3.30  | It's Your Move           |
| 4.00  | The Buddies              |
| 4.30  | Family Theatre:          |
|       | «Senior Prom»            |
| 6.00  | The Pierre Berton Show   |
| 6.30  | Pulse                    |
| 7.00  | Camera Call              |
| 7.30  | The Invaders             |
| 8.30  | Wednesday Night Movie:   |
|       | T.B.A.                   |
| 10.30 | Sports: Hot Seat         |
| 11.00 | The National News        |
| 11.18 | Pulse                    |
| 11.43 | Pajama Playhouse:        |
|       | «All About Eve» - Drame. |
| 1.00  | Sign of News             |







# l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

## Calendrier des séries

**Boston vs. Montréal**  
4 avril à Montréal  
6 avril à Montréal  
9 avril à Boston  
11 avril à Boston  
13 avril à Montréal, si nécessaire  
14 avril à Boston, si nécessaire  
16 avril à Montréal, si nécessaire

**Chicago vs New York**  
4 avril à New York  
7 avril à New York, après-midi  
9 avril à Chicago  
11 avril à Chicago  
13 avril à New York, si nécessaire  
14 avril à Chicago, si nécessaire  
16 avril à New York, si nécessaire

**St. Louis vs Philadelphie**  
4 avril à Philadelphie  
6 avril à Philadelphie  
8 avril à St. Louis  
10 avril à St. Louis  
13 avril à Philadelphie, si nécessaire  
14 avril à St. Louis, si nécessaire  
16 avril à Philadelphie, si nécessaire

**Minnesota vs Los Angeles**  
4 avril à Los Angeles  
6 avril à Los Angeles  
8 avril à Minnesota  
10 avril à Minnesota  
12 avril à Los Angeles, si nécessaire  
14 avril à Minnesota, si nécessaire  
16 avril à Los Angeles, si nécessaire

## Classement des conducteurs

| NOMS             | Departs | 1er | 2e | 3e | Moy |
|------------------|---------|-----|----|----|-----|
| PELLETIER Claude | 100     | 27  | 16 | 17 | 476 |
| ROBILLARD Percy  | 38      | 9   | 7  | 4  | 374 |
| BROSSEAU Marcel  | 62      | 15  | 11 | 6  | 367 |
| TURCOTTE Ledy    | 121     | 24  | 18 | 19 | 333 |
| FILION Henri     | 57      | 10  | 9  | 11 | 327 |
| LAROCHELLE Denis | 46      | 9   | 6  | 6  | 326 |
| DEGOUTTE Andre   | 121     | 22  | 20 | 14 | 312 |
| BEUCHER Andre    | 95      | 15  | 15 | 19 | 312 |
| HANNA Albert     |         |     |    |    |     |

## La Charte à Blue Bonnets

|                                                               |       |      |                                   |               |              |        |                 |        |  |
|---------------------------------------------------------------|-------|------|-----------------------------------|---------------|--------------|--------|-----------------|--------|--|
| PREMIERE COURSE - A réclamer - Trot 1 mille - Bourse: \$1,300 |       |      |                                   |               |              |        |                 |        |  |
| Deau Mar Mic.....                                             | 6     | 1E   | 1                                 | 1             | 11 1/2       | 2,102  | A. Boucher      | 9,80   |  |
| Honest Pete.....                                              | 3     | 5    | 2                                 | 4             | 2            | 2,103  | F. Lehoucq      | \$2,25 |  |
| Live Fast.....                                                | 5     | 2    | 3                                 | 3             | 1 31/4       | 2,104  | L. Bergeron     | 3,30   |  |
| C. H. Bann.....                                               | 1     | 3    | 3                                 | 2E            | 2            | 434    | C. Emond        | 4,30   |  |
| Palcos.....                                                   | 7     | 6    | 6                                 | 5             | 5            | 5      | P. Robillard    | 7,40   |  |
| Enlène Hanover.....                                           | 7     | 7    | 6                                 | 6             | 12 6d4s      | 2,12   | M. Gingras      | 31,30  |  |
| Sue Valenti.....                                              | 4     | XE   | 8                                 | 8             | 7 7d4s       | 2,113  | A. Thériault    | 19,20  |  |
| Scotlan Vanti.....                                            | 2     | 2    | 4X                                | X7            | 8X           | 8X8    | G. Lachance     | 3,70   |  |
| 3 Beas Mar Mic.....                                           | 21,60 | 7,40 | 4,80                              | Tempo: 32     | 1,05,3       | 1,07,4 | 2,10,2          |        |  |
| 3 Honest Pete.....                                            | 4,20  | 2,80 | Equipement cassé: (4) Sue Valenti |               |              |        |                 |        |  |
| 5 Live Fast.....                                              |       |      | Piste rapide.                     |               |              |        |                 |        |  |
| DEUXIEME COURSE - A réclamer - Amble - Bourse: \$1,400        |       |      |                                   |               |              |        |                 |        |  |
| The Cherokee.....                                             | 5     | 5    | 1                                 | 1             | 11 11/2      | 2,102  | H. Pilon        | F1,95  |  |
| Irene Mir.....                                                | 1     | X7   | 7                                 | 3E            | 42 234       | 2,102  | P. Robillard    | 1,90   |  |
| Karen Mir.....                                                | 7     | 6    | 6                                 | 5             | 32 38        | 2,103  | M. Bergeron     | 9,50   |  |
| Nettie.....                                                   | 2     | 2    | 3                                 | 3             | 21 3         | 2,103  | C. Houclevau    | 2,50   |  |
| Express Belle.....                                            | 6     | 6    | 3                                 | 2E            | 31 54 1/4    | 2,104  | G. Desrosiers   | 25,30  |  |
| Lina M. Vontan.....                                           | 3     | X5   | 6                                 | 4E            | 6 6          | 2,113  | J. J. Martineau | 4,40   |  |
| Billardier.....                                               | 4     | 4    | 8                                 | 8             | 8            | 2,115  | P. Robillard    | 14,40  |  |
| Kawartha Belle.....                                           | 4     | X8   | 8                                 | 8             | 8            | 2,115  | P. Dussault     | 5,40   |  |
| 5 The Cherokee.....                                           | 5,10  | 2,80 | 2,60                              | Tempo: 32 1/4 | 1,05,1       | 1,08,1 | 2,10,2          |        |  |
| 1 Irene Mir.....                                              |       | 2,80 | 2,60                              | DOUBLE: 6-6   | Pace: 1,07,0 |        |                 |        |  |

| TROISIEME COURSE - A réclamer - Ambie 1 mille - Bourse: \$3,500 |                 |   |   |    |    |     |        |                 |              |      |
|-----------------------------------------------------------------|-----------------|---|---|----|----|-----|--------|-----------------|--------------|------|
| Father Land 5 1 5 3E 311 1 1 2,041 H. Filion F1,60              |                 |   |   |    |    |     |        |                 |              |      |
| 2                                                               | Hay Man         | 2 | 2 | 3  | 4  | 232 | 2,041  | A. St-Amour     | 7,20         |      |
| 3                                                               | Speedway Time   | 5 | 5 | 6  | 6  | 6   | 41 312 | G. Lachance     | 3,60         |      |
| 4                                                               | Alain Drummond  | 4 | 4 | 2E | 1  | 1   | 44k    | L. Pelletier    | 5,40         |      |
| 5                                                               | Adios Mr. Money | 1 | 1 | 1  | 1  | 1   | 2E     | J. J. Martineau | 4,40         |      |
| 6                                                               | Reverse Rodney  | 6 | 6 | 4E | 3E | 5E  | 6      | 2,062           | D. Larochele | 8,40 |
| 3 Father Land 5,20 3,10 2,60 Tempo: 29,3 1,01,2 1,32,3 2,04,1   |                 |   |   |    |    |     |        |                 |              |      |
| 2 Hay Man 3,50 3,40 2,50 Piste rapide.                          |                 |   |   |    |    |     |        |                 |              |      |
| 3 Speedway Time 3,50                                            |                 |   |   |    |    |     |        |                 |              |      |

| QUATRIEME COURSE - A réclamer - Ambie 1 mille - Bourse: \$1,400 |       |      |      |   |   |   |   |       |      |               |       |
|-----------------------------------------------------------------|-------|------|------|---|---|---|---|-------|------|---------------|-------|
| Tommy Attorney D7                                               | 7     | 2E   | 1    | 2 | 2 | 1 | 1 | 2 1/2 | 2,08 | M. Cournoyer  | 4,60  |
| Charmé Choc                                                     | 6     | 5    | 1    | 4 | 1 | 3 | 2 | 2     | 2,2  | J. Hébert     | 7,50  |
| Diamond Fence                                                   | 5     | 5    | 1    | 3 | 2 | 4 | 1 | 3     | 2    | M. Plé        | F1,65 |
| Sally Abe                                                       | 6     | 6    | 8    | 7 | 7 | 7 | 5 | 4     | 1    | S. Pléau      | 6,30  |
| Flowers Green                                                   | 2     | 2    | 4    | 4 | 4 | 5 | 5 | 5     | 5    | C. Bellanger  | 9,60  |
| High Gas                                                        | 4     | 3    | 3    | 5 | 5 | 5 | 5 | 5     | 5    | A. Gauthier   | 6,20  |
| Uhur                                                            | 3     | 3    | 5    | 5 | 5 | 5 | 5 | 5     | 5    | G. Ballegaard | 9,60  |
| The Mighty Count                                                | 8     | 8    | 7E   | 8 | 8 | 8 | 8 | 8     | 8    | G. Rochelaux  | 15,40 |
| Tempo: 31,3 1:04,4 1:35,3 2:08                                  |       |      |      |   |   |   |   |       |      |               |       |
| 7 Tommy Attorney                                                | 11,20 | 5,90 | 3,00 |   |   |   |   |       |      |               |       |

|                 |  |  |  |      |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|-----------------|--|--|--|------|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
| 5 Diamond Pence |  |  |  | 2.40 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|-----------------|--|--|--|------|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

|                                                                |      |      |      |               |        |        |        |             |       |
|----------------------------------------------------------------|------|------|------|---------------|--------|--------|--------|-------------|-------|
| 8 Champs Knight                                                | 6,20 | 4,10 | 3,40 | Temps: 31,1   | 1,03,3 | 1,05,2 | 2,08,3 |             |       |
| 2 Paulo Mir                                                    | 7,30 | 5,40 |      | Piste rapide. |        |        |        |             |       |
| 1 High Bet                                                     |      |      |      |               |        |        |        |             |       |
| SIXIEME COURSE - A reclaimar - Ambie 1 mille - Bourse: \$1,300 |      |      |      |               |        |        |        |             |       |
| Dan Dew Direct.....                                            | 2    | 2    | 2    | 1             | 1      | 1      | 1      | G. Lachance | 3,95  |
| Ernie League.....                                              | 4    | 4    | 3    | 3             | 3      | 2      | 1      | G. Horton   | 4,90  |
| Harold N. ....                                                 | 5    | 5    | 5    | 5             | 5      | 5      | 5      | G. Pilon    | F1,95 |
| Galant One .....                                               | 7    | 7    | 7    | 7             | 7      | 7      | 7      | A. Boucher  | 4,60  |
| Big Top .....                                                  | 6    | 6    | 4    | 5             | 5      | 2E     | 4      | S. Pleau    | 11,40 |
| Hungry .....                                                   | 3    | 3    | 3    | 3             | 3      | 3      | 3      | L. Turcotte | 8,70  |
| Tom Apple.....                                                 | 8    | 8    | 8    | 8             | 8      | 7      | 1      | M. LeFevre  | 17,40 |

|                                                                                 |      |      |               |             |        |        |                |              |       |
|---------------------------------------------------------------------------------|------|------|---------------|-------------|--------|--------|----------------|--------------|-------|
| Charles Gallon.....                                                             | 5    | 1E 1 | 4             | 8           | 8      | 2,13,1 | R. Bouthillier | 81,20        |       |
| 2 Dan Dev Direct                                                                | 8,70 | 4,80 | 3,20          | Tempo: 31,4 | 1,04,1 | 1,06,4 | 2,09,1         |              |       |
| 4 Ernie League                                                                  | 6,20 | 3,90 | Piste rapide. |             |        |        |                |              |       |
| 1 Harwood Wira                                                                  |      |      |               |             |        |        |                |              |       |
| SEPTIEME COURSE - 67-8 NW \$5,000 - Conditions - Trot 1 mille - Bourse: \$2,500 |      |      |               |             |        |        |                |              |       |
| Dr. Jekyll.....                                                                 | 1    | 2    | 3             | 4           | 5      | 6      | G. Lachance    | 17,40        |       |
| Miss Pina.....                                                                  | 7    | 6E 5 | 5             | 4           | 2      | 1      | 2,09,3         | F. Leboeuf   | 8,40  |
| Speedy C. Hume.....                                                             | 1    | 3X 8 | 6             | 4           | 1      | 3,12,2 | 2,09,4         | H. Filion    | 7,80  |
| Lupus Knight.....                                                               | 5    | 7    | 6             | 7           | 5      | 2      | 2,09,4         | B. Livermore | 14,30 |
| Golden Knight.....                                                              | 8    | 8    | 8             | 8           | 8      | 8      | 2,10,3         | B. Baillone  | 25,40 |
| Sergeant Rum.....                                                               | 8    | 8    | 8             | 7           | 5E     | 6      | 2,10,3         | A. Deucher   | 11,30 |

|                 |      |      |                          |               |        |         |        |             |      |
|-----------------|------|------|--------------------------|---------------|--------|---------|--------|-------------|------|
| Harvest Fame    | 3    | 4    | 2E                       | 3             | 2      | 715 1/2 | 2,11,4 | A. Bédard   | 8,40 |
| Newport Venture | 4    | 5    | 5                        | 4X            | 8      |         |        | M. Turcotte | 3,65 |
| 2 De Tange      | 4,80 | 2,90 | 2,40                     | Tempo: 30,4   | 1,03,3 | 1,05,1  | 2,09,1 |             |      |
| 7 Miss Profit   | 6,70 | 4,80 | QUINELA: 2-7             | Payé: \$21,00 |        |         |        |             |      |
| 1 Speedy C. H.  | 5,20 |      | Retiré: (8) Scotchington |               |        |         |        |             |      |

Plate rapide

|                                                                                   |   |   |    |   |    |   |         |      |             |       |
|-----------------------------------------------------------------------------------|---|---|----|---|----|---|---------|------|-------------|-------|
| HUTTIEME COURSE - 67-8 NW \$4,000 - Conditions - Ambler 1 mille - Bourse: \$2,100 |   |   |    |   |    |   |         |      |             |       |
| Ohio Royal                                                                        | 6 | 6 | 1E | 2 | 1  | 2 | 1hd     | 2,08 | M. Lefebvre | 8,80  |
| Battle D. Adonis                                                                  | 4 | 4 | 6  | 6 | 5  | 3 | 11X 2nd | 2,04 | Y. Filion   | 19,44 |
| Two Gentlemen                                                                     | 1 | 1 | 1  | 1 | 1  | 1 | 1       | 1    | H. Groulx   | 9,80  |
| Ad De Card                                                                        | 7 | 7 | 8  | 8 | 7E | 5 | 3 1/4   | 2,08 | H. Filion   | 2,55  |

|                                                                                  |   |   |       |       |       |                                       |        |        |              |                 |       |
|----------------------------------------------------------------------------------|---|---|-------|-------|-------|---------------------------------------|--------|--------|--------------|-----------------|-------|
| Jane Kadiak.....                                                                 | 3 | 3 | 7     | 7     | 8     | 41                                    | 3m     | 2,08   | 1            | B. Côté         | 10,30 |
| Cle Fairchild.....                                                               | 2 | 2 | 4     | 4     | 6     | 5                                     | 6      | 5      | 1            | R. Sauvé        | 4,40  |
| Mister Voniak.....                                                               | 5 | 5 | 2E    | 3     | 3     | 74                                    | 71 1/2 |        | 1            | J. J. Martineau | F1,90 |
| Northwood David ..                                                               | 8 | 8 | 3E    | 1     | 2     | 8                                     |        |        | 2            | G. Desjardins   | 29,40 |
| 6 Ohio Royal.....                                                                |   |   | 19,60 | 10,20 | 5,00  | Tempo: 31,1                           | 1,03,3 | 1,05,3 | 2,08         |                 |       |
| 1 Two Mount Vane ..                                                              |   |   | 12,10 | 5,40  | (4)   | Battle D. Adios fini 2ème, placé 4ème |        |        |              |                 |       |
| 7 Ad De Card.....                                                                |   |   |       |       |       | Piste rapide.                         |        |        |              |                 |       |
| NEUVIEME COURSE - 67-8 NW \$2,000 - Conditions - Ambie 1 mille - Bourse: \$4,600 |   |   |       |       |       |                                       |        |        |              |                 |       |
| Mise Rainbow.....                                                                | 1 | 1 | 1     | 2     | 1E    | 111 1/4                               | 2,04   | 3      | M. Picard    | 3,75            |       |
| Ad De Card.....                                                                  | 2 | 2 | 2     | 2     | 3 1/2 | 111 1/2                               | 2,05   | 4      | H. Filion    | 4,30            |       |
| Lincoln Adios.....                                                               | 2 | 2 | 4     | 4     | 4     | 31 3/2                                | 2,05   | 5      | M. Brousseau | 14,30           |       |

|                                                               |      |      |               |             |        |        |        |             |                |       |
|---------------------------------------------------------------|------|------|---------------|-------------|--------|--------|--------|-------------|----------------|-------|
| Star Ace.....                                                 | 7    | 7    | 7             | 7           | 7E     | 61     | 43     | 2,05,1      | B. Côté        | 10,40 |
| Howard Mir.....                                               | 8    | 8    | 8             | 8           | 7      | 1      | 534    | 2,05,1      | M. Destie      | 4,70  |
| Helen Jo Adios.....                                           | 4    | 4    | 2E            | 3           | 5      | 1      | 63     | 2,10,3      | G. Lachance    | 9,80  |
| Money Agallan.....                                            | 6    | 6    | 3E            | 1           | 3      | 41     | 73     | 2,05,4      | R. White       | F2,30 |
| Two Mount Babe.....                                           | 5    | 5    | 6             | 6           | 7      | 8      |        | 2,06,2      | M. Grandmaison | 61,30 |
| 1 Mike Rainbow.....                                           | 9,50 | 6,10 | 4,00          | Tempo: 31,1 | 1,02,4 | 1,03,3 | 2,04,3 |             |                |       |
| 3 White Hope.....                                             | 4,30 | 3,30 | Piste rapide. |             |        |        |        |             |                |       |
| 2 Lincoln Adios.....                                          |      |      | 5,80          |             |        |        |        |             |                |       |
| DIXIEME COURSE - A réclamer - Ambie 1 mille - Bourse: \$1,300 |      |      |               |             |        |        |        |             |                |       |
| Edwared Brook.....                                            | 4    | 3E   | 2             | 3           | 1      | 131/2  | 2,08,1 | A. Hanna    | F11,5          |       |
| Star Dancer.....                                              | 7    | 4    | 2             | 3           | 3      | 112K   | 2,10,1 | G. Lachance | 2,40           |       |

|                       |      |      |      |   |   |   |    |       |        |                                  |                |       |
|-----------------------|------|------|------|---|---|---|----|-------|--------|----------------------------------|----------------|-------|
| Bena Gift.....        | 3    | 8    | 1    | 1 | 2 | 2 | 3  | 1     | 2      | 2,10,1                           | M. Cournoyer   | 6,40  |
| Stewart's Clan.....   | 6    | 6    | X    | 5 | 4 | 5 | 7  | 4     | 2      | 2,10,1                           | J. C. Gauthier | 22,40 |
| Little Bit Moham..... | 2    | 2    | 2    | 2 | 5 | 5 | 11 | 15/17 | 2,10,3 | P. Savé                          | 17,30          |       |
| Mifflin Hanover.....  | 5    | 5    | X    | 8 | 8 | 7 | 7  | 8     | 6      | J. J. Martineau                  | 24,30          |       |
| Cash Broussard.....   | 8    | 8    | X    | 7 | 6 | 6 | 6  | 3     | 7      | H. Filion                        | 8,40           |       |
| Joséphine On Top..... | 1    | 1    | X    | 6 | 7 | 8 | 8  |       |        | M. Gingras                       | 14,20          |       |
| 4 Edgewood Brook..... | 4,30 | 2,70 | 2,70 |   |   |   |    |       |        | Tempo: 32,1 1,04,4 1,06,3 2,08,2 |                |       |
| 7 Star Dancer.....    | 2,90 | 3,00 |      |   |   |   |    |       |        | EXACTA: 4-7 Payé: \$14,50        |                |       |
| 3 Bena Gift.....      |      |      | 3,40 |   |   |   |    |       |        | Piste rapide.                    |                |       |

**CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES**

**ATTENTION**  
CANADA DACTYLOGRAPHIE INC.  
EST DÉMÉNAGÉ A  
7035 AVE DU PARC  
MONTREAL 15 270-1141

**Brevets d'invention**  
MARQUES DE COMMERCE  
Marion, Robic & Robic  
à l'usage de  
Marion & Marion  
2100, rue DRUMMOND  
Montréal, 25 288-2152

1917 1967

VOUS REPOUVREZ  
TOUT POUR LE BUREAU  
STATIONNEMENT

Encouragez  
nos annonceurs

## Les preneurs aux livres favorisent légèrement le Tricolore

# Blake prédit une rude série!

Les preneurs aux livres sont incertains parce qu'il n'y a pas tellement de différences entre les Canadiens de Montréal et les Bruins de Boston qui commenceront leur série éliminatoire, 4 de 7, de la LNH ici au forum, jeudi soir.

Les deux clubs ont divisé les honneurs au cours de la saison régulière, remportant trois victoires locales et deux autres à l'étranger.

Le premier match débutera à 9h p.m. et sera télédiffusé par Radio-Canada à partir de 9h30.

Le pilote Toe Blake, des Canadiens est heureux du fait que ses protégés n'aient pas été établis grands favoris comme par le passé, prévoyant lui-même une dure série.

En vue de cette série rude, les Canadiens ont tenu un long exercice de 90 minutes hier avant-midi avant de retourner dans leur retraite de Val David, dans les Laurentides, où ils habiteront pendant toutes les séries éliminatoires jusqu'à ce qu'ils remportent la coupe

Stanley pour la 8e fois au profit de Blake ou qu'ils soient éliminés.

Par ailleurs, Blake était heureux que la saison régulière soit terminée, ce qui lui permettra maintenant de préparer mentalement les siens pour les séries.

## Tous présents

Le vétérinaire Lorne Worsley était de retour dans les filets après avoir subi une blessure à l'aîne avant le match de samedi soir. Il semblait en bonne condition.

D'autre part, les défenseurs Ted Harris et Terry Harper, blessés à Boston le 17 mars, étaient également de retour et

## Exigences de C.B.S.

NEW YORK (PC) — On a établi le calendrier des séries éliminatoires de la ligue Nationale de hockey afin de remplir les engagements pris avec le réseau de télévision CBS.

Le publicitaire de la LNH, Don Ruck, a révélé que le deuxième match de la série Rangers-Chicago aura lieu ici dimanche et commencera à 2h05 p.m. à l'écran de CBS.

On ignore encore quelles équipes s'affronteront samedi après-midi, le 13 avril, car CBS veut présenter la ronde finale du tournoi des Maîtres le lendemain. On aura alors le choix entre trois matches, mais New York - Chicago aura la préférence si leur série n'est pas encore terminée.

En raison de l'expansion, la LNH présentera quatre séries quart-de-finale cette année, les clubs champions de chaque division affrontant les détenteurs des 3e rangs et ceux des 2e places, les équipes des 4e rangs, le tout dans des séries 4 de 7 qui débuteront jeudi soir sur les patinoires des équipes ayant terminé aux rangs le plus élevés.

Sous la direction du physiothérapeute Bert Gustafson, les Giants ont couru trois milles par jour au camp d'entraînement.

"La force et la résistance ont beaucoup à faire avec les blessures, a dit Bert, car les joueurs de baseball dépendent beaucoup d'énergie et ils se refroidissent ensuite, si bien que leurs muscles se raidissent et se déchirent."

"De plus, ce qui est bon par Carl Yastrzemski, du Boston, est bon pour les Giants, qui ont ainsi installé un petit gymnasium de \$5,000 au Candlestick Park afin de garder leurs joueurs en bonne condition physique".

## Ils sont prêts

Mais, qui a connu l'an dernier, sa plus piètre saison avec les Giants depuis 1951, est prêt à se lancer dans la lutte pendant 10 autres années.

Il en est de même pour Marichal qui a affiché un record de 14-10 la saison dernière, après être arrivé en retard au camp.

Jim Davenport, handicapé par des malaises au dos et aux jambes, s'est entraîné avec Gustafson ce printemps et a regagné son poste au 3e but, car Jim Ray Hart évoluera au camp gauche.

De plus, l'acquisition de Ron Hunt au 2e coussin rendra le champ intérieur des Giants beaucoup plus solide.

Les Giants n'ont remporté qu'un seul titre à San Francisco depuis 1972, mais ils affichent le meilleur record dans la LN depuis 10 ans avec un total de 887 victoires contre 876 par Los Angeles.

## Confusion au Congrès américain après l'adoption au Sénat d'un projet de loi fiscale modifié

WASHINGTON (AFP) — Le sénat a adopté hier après-midi un projet de loi fleuve ajoutant au maintien de certains impôts indirects, demandé par le gouvernement et déjà approuvé par la chambre des représentants, le relèvement de 10 pour cent des impôts directs réclamés depuis août dernier par la Maison Blanche, une réduction de 6 milliards de dollars des dépenses budgétaires, un contingentement des importations de textiles aux États-Unis, une interdiction des ventes d'or du Trésor aux pays ayant un arriéré de dette à l'égard des États-Unis, et quelques autres amendements d'importance mineure.

Ce texte qui diffère sensiblement de celui adopté par la Chambre des représentants, qui correspondait exactement au projet initial de l'administration, va maintenant être examiné par une commission mixte de représentants et de sénateurs qui s'efforceront de parvenir à un compromis entre les deux versions. Dans les milieux proches du Capitole, on estime que le débat

en commission risque d'être long et que le vote du sénat hier après-midi ne renforce guère les chances d'un relèvement rapide des impôts aux États-Unis.

Trois problèmes se posent, ce qui concerne ce débat en commission, déclare-t-on dans ces milieux. Ils intéressent les trois principaux amendements ajoutés par le sénat au projet gouvernemental: surtaxe, textiles et ventes d'or.

Après le vote du sénat, le relèvement des impôts demandé par l'administration risque de devenir plus un problème constitutionnel qu'une question purement économique, déclare-t-on. La constitution réserve à la Chambre des représentants l'initiative de la législation fiscale et, en adoptant la surtaxe fiscale de 10 pour cent, le Sénat a empiété sur des prérogatives dont la Chambre est extrêmement jalouse.

En ce qui concerne l'amendement interdisant à la trésorerie de vendre de l'or aux pays ayant des arriérés de dette à l'égard des États-

Unis, la majorité des observateurs pensent qu'il n'a aucune chance d'être retenu par la commission mixte. Dans l'entourage du sénateur républicain Peter Dominick, auteur du projet, on fait preuve de peu d'optimisme. Une telle mesure supprimerait en fait la convertibilité du dollar à l'égard de nombre de devises européennes.

Pour l'amendement demandant au gouvernement de conclure des accords bilatéraux de limitation des expéditions de produits textiles aux États-Unis, faute de quoi un contingentement sera imposé sur ces importations, présenté par le sénateur démocrate Ernest Hollings, les perspectives sont plus incertaines. Le renouveau des tendances protectionnistes au congrès est plus fort au Sénat qu'à la chambre des représentants, mais la possibilité du maintien de cet amendement n'est pas exclue, ce qui pourrait éventuellement amener le président Johnson à imposer son veto au projet et que 22 seulement l'ont approuvé.

La situation du programme d'austérité de M. Johnson face au congrès, reste donc assez confuse, estime-t-on dans les milieux proches du Capitole. Les débats qui se sont déroulés au sénat ces derniers jours sont décevants dans la mesure où la multitude d'amendements présentés par les sénateurs montre que les attaques contre le dollar et les pressions inflationnistes qui se dessinent aux États-Unis n'ont guère créé un climat d'urgence au Capitole.

Il faut toutefois noter que ce sont les Républicains qui ont fait passer cet amendement, 31 des leurs votant pour et 3 seulement contre, alors que 32 démocrates se sont opposés au projet et que 22 seulement l'ont approuvé.

## Tchécoslovaquie: la libéralisation du régime se poursuit

PRAGUE (AFP) — M. Vladimír Koucky, qui a dirigé pendant de longues années le département du comité central chargé des relations avec les partis frères a offert ce matin sa démission au comité central de son poste de secrétaire de ce comité. M. Koucky était un des principaux idéologues du régime novotnyste. Il s'est particulièrement distingué dans la campagne anti-révisionniste organisée au lendemain de l'insurrection hongroise. Il avait été le principal organisateur de la conférence de Karlovy Vary et c'est encore lui qui a dirigé la délégation tchécoslovaque à la récente conférence consultative de Budapest.

Au plénum de janvier dernier M. Koucky s'est rallié aux positions de M. Dubcek. Mais les "progressistes" du parti ainsi que les journalistes et les écrivains libéraux ont réclamé avec insistance sa mise à l'écart.

D'autre part M. Jiri Hendrych, connu pour ses sympathies novotnistes, a fait hier son autocritique et donné également sa démission du présidium, du secrétariat ainsi que de son poste de président de l'importante commission idéologique du Comité central.

La démission de M. Hendrych de toutes ses fonctions importantes au Comité central constitue un succès considérable pour l'aile libérale du parti, estiment les observateurs.

Pendant de longues années, M. Hendrych a été, aux côtés de M. Novotny, l'inquisiteur numéro un du régime. Il avait joué un rôle prépondérant dans les "chasses aux sorcières" organisées après les grands procès de 1952 contre les révisionnistes, titistes, nationalistes slovaques et autres hérétiques.

Après 1963, M. Hendrych s'est efforcé de s'adapter à une politique plus libérale, mais il en a toujours freiné l'évolution, s'opposant au désir d'émancipation manifesté par les intellectuels, écrivains et journalistes. Il a fait de la commission idéologique le haut lieu de l'orthodoxie et de la vigilance à l'égard des déviations et de l'influence bourgeoise.

L'impopularité de M. Hendrych parmi les milieux intellectuels a atteint son comble en juin dernier, lors du congrès des écrivains, où il avait provoqué une véritable révolte par son intervention hautaine et menaçante. C'est encore lui qui avait défendu, au plénum de septembre, les sanctions prises contre les écrivains rebelles et leur hebdomadaire.

En janvier dernier, M. Hendrych, tout comme son ami de tendance, M. Koucky, également démissionnaire, avait rallié "in extremis" les positions de M. Dubcek, en se désolidarisant de M. Novotny. Mais il a accumulé contre lui durant les dernières années trop d'amertume et de rancune pour que cette volte-face ait pu le sauver de l'éviction.

### Suicide d'un haut magistrat

Le magistrat Jozef Brestansky, en se pendant, a voulu échapper à la vengeance de ses victimes, estiment les observateurs de Prague.

Vice-président de la Haute Cour de justice, M. Brestansky, qui a été découvert pendu à un arbre de la forêt de Babice, hier matin, avait été déclaré pur de toute compromission à l'époque des purges stalinienne et avait été

### Lindsay demande les pleins pouvoirs en cas d'émeutes

NEW YORK (AFP) — M. John Lindsay, maire de New York, a demandé hier au conseil municipal de lui accorder des pouvoirs extraordinaires qu'il utiliserait en cas d'émeute ou même de risque d'émeute.

**Café-Thé Confiture**

ADOPTEZ LES PRODUITS

**DÉSY**

RECONNUS LES MEILLEURS

J.A. DÉSY L<sup>re</sup>

MONTRÉAL

521-1104

## Or: accalmie dans le monde

PARIS (AFP) — Deux jours après la conférence monétaire de Stockholm, le calme revient progressivement sur tous les marchés "libres" de l'or dans le monde. La réouverture du marché londonien s'est effectuée sans fièvre, les transactions étant modérées et le prix du métal fin se stabilisant autour de 38 dollars l'once. Ce ralentissement sensible des affaires sur l'or est toutefois accompagné d'une faiblesse caractérisée du dollar et de la livre sterling sur les principaux marchés des changes internationaux.

De nombreux experts craignent que ces ventes de dollars et de sterling se développent encore et déséquilibrent un peu plus la circulation monétaire internationale. De toute manière, dans les semaines qui viennent, les marchés des changes retiendront vraisemblablement davantage l'attention des financiers que les marchés de l'or où l'on ne s'attend pas pour le moment à une nouvelle crise sérieuse.

A Londres, la baisse du cours de l'or s'est accentuée jusqu'à 37,3 dollars l'once contre 37,7 dollars lundi.

D'autre part, les réserves d'or et de devises convertibles de la Grande-Bretagne ont diminué de 20 millions de livres en mars, a annoncé hier la trésorerie britannique.

## Dégradation de la situation au Brésil

RIO DE JANEIRO (AFP) — La situation restait tendue hier soir dans plusieurs villes du Brésil à la suite des dernières manifestations d'étudiants de lundi. La police de Goiânia, État de Goiás, qui a pénétré hier dans la cathédrale de la ville, a ouvert le feu sur les étudiants qui s'y étaient réfugiés, en blessant deux grièvement. Mgr Fernando Gomes de Souza, archevêque de Goiânia, a élevé une protestation énergique auprès de la préfecture de police.

A Rio de Janeiro, à la suite des heurts qui les ont opposés lundi soir à la police et aux forces armées, les étudiants ont annoncé une nouvelle manifestation pour jeudi prochain, à l'occasion de la célébration d'une messe à la mémoire de Luis de Lima Souto, tué jeudi dernier par la police. M. Francisco Negro Lima, gouverneur de l'État de Guanabara, a interdit la célébration de la messe en plein air mais l'a autorisée à l'intérieur d'une église.

Les forces armées occupaient hier les points stratégiques de Rio et surveillaient particulièrement les

ministères situés au centre de la ville. Malgré les affirmations du général Jose Horacio da Cunha Garcia, commandant de la première armée, qui a déclaré hier matin que l'ordre serait maintenu, une atmosphère d'appréhension et de crainte règne à Rio.

Selon de nombreux observateurs, la semaine troublée que vient de connaître le Brésil, quatre ans après l'instauration d'un régime d'autorité appuyé par l'armée, sous le signe de la "révolution nationale", va pousser le président Arthur Costa e Silva à un durcissement qu'il ne souhaitait pas, mais que la gravité des événements rend maintenant inévitable.

C'est ce qui ressort, estime-t-on, des diverses déclarations faites par les autorités fédérales et le haut commandement militaire et notamment de l'avertissement sans équivoque, lancé par le maréchal Costa e Silva, lundi à Porto Alegre. Le président a envisagé l'instauration d'un régime de force si le chemin constitutionnel vers "une démocratie véritable" devait se solder par un échec.

## AVIS A TOUS LES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC CI-DESSOUS MENTIONNÉES

TABLEAU — NOUVELLES MUNICIPALITÉS ASSUJETTES À LA RÉGIE DES LOYERS

Votre maison est soumise à l'application de la loi pour favoriser la conciliation entre locataires et propriétaires depuis le 29 mars 1968 si elle a été construite avant la date indiquée à la colonne (1) ci-dessous et si le loyer mensuel exigible n'excédait pas le montant spécifié à la colonne (2) à la date indiquée à la colonne (3).

| Municipalité                                        | (1)<br>Logement<br>construit<br>avant le | (2)<br>Le loyer mensuel<br>exigible<br>n'excède pas | (3)<br>à la date<br>du | Pour renseignements,<br>s'adresser au bureau<br>de la Régie des Loyers |
|-----------------------------------------------------|------------------------------------------|-----------------------------------------------------|------------------------|------------------------------------------------------------------------|
| Ville de Baie St-Paul                               | 1/4/68                                   | \$100                                               | 1/3/68                 | 76 ouest, St-Vallier, Québec                                           |
| Ville de Bécancour                                  | 30/4/68                                  | 150                                                 | 7/3/68                 | 1185 Hart, apt. 5, Trois-Rivières                                      |
| Corporation du Canton Chicoutimi                    | 30/4/68                                  | 125                                                 | 7/3/68                 | 134 Collard, Alma                                                      |
| Ville de Clermont                                   | 30/4/68                                  | 105                                                 | 7/3/68                 | Édifice Larivière, apt. 13, C. P. 11, Rouyn                            |
| Ville de Courville                                  | 30/4/68                                  | 150                                                 | 18/3/68                | 76 ouest, St-Vallier, Québec                                           |
| Ville d'Évain                                       | 30/4/68                                  | 100                                                 | 7/3/68                 | Édifice Larivière, apt. 13, C. P. 11, Rouyn                            |
| Municipalité de Lamarche<br>(Notre-Dame du Rosaire) | 30/4/68                                  | 125                                                 | 7/3/68                 | 134 Collard, Alma                                                      |
| Ville de La Prairie                                 | 30/4/68                                  | 100                                                 | 7/3/68                 | 19 ouest, Le Royer, Montréal                                           |
| Ville de Matane                                     | 30/4/68                                  | 200                                                 | 7/3/68                 | 240, ave de la Cathédrale, Rimouski                                    |
| Ville de Mont-St-Hilaire                            | 7/3/68                                   | 500                                                 | 7/3/68                 | 1150 Ste-Anne, St-Hyacinthe                                            |
| Cité de Montmagny                                   | 30/4/68                                  | 125                                                 | 7/3/68                 | 76 ouest, St-Vallier, Québec                                           |
| Paroisse Notre-Dame de Laterrière                   | 1/4/68                                   | 80                                                  | 7/3/68                 | 134 Collard, Alma                                                      |
| Municipalité du Village de Robert-Sonville          | 30/4/68                                  | 75                                                  | 8/3/68                 | 189 sud, rue Notre-Dame, Thetford Mines                                |
| Ville de St-Félicien                                | 30/4/68                                  | 100                                                 | 11/3/68                | 134 Collard, Alma                                                      |
| Ville de St-Georges (Beauce)                        | 7/3/68                                   | 100                                                 | 7/3/68                 | 76 ouest, St-Vallier, Québec                                           |
| Municipalité de St-Joseph de Coleraine              | 30/4/68                                  | 100                                                 | 7/3/68                 | 189 sud, rue Notre-Dame, Thetford Mines                                |
| Ville de Saint-Raymond                              | 1/3/68                                   | 100                                                 | 1/3/68                 | 76 ouest, St-Vallier, Québec                                           |
| Ville des Trois-Pistoles                            | 1/4/68                                   | 150                                                 | 7/3/68                 | 506 Lafontaine, Rivière-du-Loup                                        |
| Cité de Roberval                                    | 30/4/68                                  | 200                                                 | 1/12/67                | 134 Collard, Alma                                                      |

TABLEAU II — MUNICIPALITÉS DANS LESQUELLES DE NOUVELLES CATEGORIES DE LOGEMENTS SONT ASSUJETTES À LA RÉGIE DES LOYERS

| Municipalité                                                                 | A) Logement construit avant le 1/5/51 et dont le loyer exigible le 1/12/62 dépassait \$100 par mois mais n'excédait pas \$150 par mois le 7/3/68. | B) Logement construit entre le 30/4/51 et le 30/4/68 et dont le loyer exigible n'excédait pas \$150 par mois le 7/3/68. |
|------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Cité de Chicoutimi<br>Régie: 134 Collard, Alma.                              |                                                                                                                                                   |                                                                                                                         |
| Ville de Drummondville-Sud<br>Régie: 1680 boul. St-Joseph<br>Drummondville.  |                                                                                                                                                   |                                                                                                                         |
| Cité de Granby<br>Régie: 19 ouest, Le Royer, Montréal.                       |                                                                                                                                                   |                                                                                                                         |
| Cité de Joliette<br>Régie: 9, Place Bourget Nord,<br>Joliette.               |                                                                                                                                                   |                                                                                                                         |
| Cité de Rivière-du-Loup<br>Régie: 506 Lafontaine, Rivière-du-Loup.           |                                                                                                                                                   |                                                                                                                         |
| Corporation de St-Jean Évangéliste<br>Régie: 89 Richelieu, St-Jean.          |                                                                                                                                                   |                                                                                                                         |
| Cité de St-Hyacinthe<br>Régie: 1150 Ste-Anne, suite 128,<br>St-Hyacinthe.    |                                                                                                                                                   |                                                                                                                         |
| Cité de Sherbrooke<br>Régie: 234 Dufferin, Sherbrooke.                       |                                                                                                                                                   |                                                                                                                         |
| Cité de Thetford-Mines<br>Régie: 189 sud, rue Notre-Dame,<br>Thetford-Mines. |                                                                                                                                                   |                                                                                                                         |
| Ville de Tracy<br>Régie: 38 Augusta, Sorel.                                  |                                                                                                                                                   |                                                                                                                         |
| Cité des Trois-Rivières<br>Régie: 1185 Hart, apt. 5, Trois-Rivières.         |                                                                                                                                                   |                                                                                                                         |
| Ville de Victoriaville<br>Régie: 1680 boul. St-Joseph,<br>Drummondville.     |                                                                                                                                                   |                                                                                                                         |

Pour tout logement compris dans les catégories mentionnées aux tableaux I et II, aucun locataire ne pourra être évicé de son logement pour cause d'expiration de son bail:

- A) si ce locataire occupe le logement en vertu d'un bail d'un an ou de plus d'un an et si ce bail expire entre le 29 mars 1968 et le 1er juin 1968, OU
- B) si ce locataire, à la date d'expiration du bail, occupe le logement depuis au moins six mois en vertu d'un bail d'au moins un mois mais de moins d'un an et si ce bail expire entre la date du 29 mars 1968 et le 1er juin 1968.

Tout locataire qui a reçu de son propriétaire un avis d'éviction, de non-renouvellement de bail ou d'augmentation de loyer, et qui n'a pu s'entendre avec son propriétaire pour la passation d'un nouveau bail ou le renouvellement du bail existant peut, s'il se trouve dans la situation décrite aux deux paragraphes précédents, obtenir la prolongation de son bail en présentant une demande de prolongation à l'Administrateur des loyers de sa région au moins vingt jours avant l'expiration de son bail. (Cette demande peut être faite sur des formules fournies par la Régie des Loyers ou dans une lettre adressée à l'Administrateur des loyers, indiquant que la prolongation de bail est demandée).

Dans les cas où le bail se termine le ou après le 1er juin 1968, un propriétaire, s'il désire empêcher le renouvellement automatique du bail jusqu'au 30 avril 1969, doit faire parvenir un avis à cet effet à son locataire au moins trente jours avant la fin du bail; et tout locataire ayant reçu semblable avis, s'il

désire obtenir la prolongation de son bail, doit en faire la demande à l'Administrateur des loyers dans les dix jours de cet avis.

Tout propriétaire qui, à la suite d'un avis de termination de bail donné au locataire, a signé, avant le 5 mars 1968, un nouveau bail écrit avec un autre locataire, peut produire une demande à l'Administrateur des loyers pour obtenir l'éviction du locataire actuel à l'expiration du bail. Cette demande doit être faite à l'Administrateur des loyers au moins 20 jours avant l'expiration du bail, et copie expédiée par poste recommandée, dans le même délai, au locataire actuellement en possession des lieux loués. Si une demande de prolongation de bail a déjà été présentée à l'Administrateur par le locataire en possession du logement, le propriétaire peut en tout temps avant ou lors de l'audition de cette demande de prolongation s'y opposer en invitant et faisant la preuve du nouveau bail écrit signé avec le nouveau locataire.

GOVERNEMENT DU QUÉBEC



## Embassy Row

1545 rue McGregor

Luxueuses 1, 2 et 3  
chambres à coucher.

Air climatisé

Piscine chauffée située  
dans magnifique jardin  
intérieur.

Stationnement pour visiteurs

WALDORF CORPORATION

844-3955 ou 935-8509

## Economisez jusqu'à 50% à l'achat de votre visa

'Terre des Hommes'

à la Banque de Montréal

### Gagnez une voiture

En achetant votre visa de saison, vous aurez la chance de gagner une des 32 voitures Renault et Citroën qui seront décernées à compter du 22 avril. Participez à chaque tirage hebdomadaire en achetant votre visa de saison au plus tôt.



Profitez de ces économies:

|                                                      |         | Prix à l'entrée | Notre prix | Vous économisez |
|------------------------------------------------------|---------|-----------------|------------|-----------------|
| ADULTES:                                             | Un jour | \$ 2.50         | \$ 2.00    | \$ .50          |
|                                                      | 7 jours | 12.00           | 8.00       | 4.00            |
|                                                      | Saison  | 35.00           | 20.00      | 15.00           |
| ADOLESCENTS:<br>(de 13 à 21 ans —<br>au 17 mai 1968) | Un jour | \$ 2.50         | \$ 2.00    | \$ .50          |
|                                                      | 7 jours | 10.00           | 6.00       | 4.00            |
|                                                      | Saison  | 30.00           | 15.00      | 15.00           |
| ENFANTS:<br>(de 2 à 12 ans)                          | Un jour | \$ 1.25         | \$ 1.00    | \$ .25          |
|                                                      | 7 jours | 6.00            | 4.00       | 2.00            |
|                                                      | Saison  | 15.00           | 7.50       | 7.50            |

En vente dans toute succursale B de M de la région de Montréal.



Banque de Montréal

La Première Banque au Canada